

# L'Humanité : journal socialiste quotidien

Parti communiste français. Auteur du texte. L'Humanité : journal socialiste quotidien. 1921-05-26.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Paris, Seine, Départements et Colonies, and Étranger.

L'Humanité

JOURNAL COMMUNISTE

Fondateur : JEAN JAURÈS

ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre... ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS... TÉLÉPHONE : GUTENBERG 02-89, 02-57... PUBLICITÉ ANNONCÉES : 142, Rue Montmartre, 142

AVANT LE CONGRÈS DES CHEMINOTS

Amsterdam ou Moscou

La victoire des minoritaires, au Congrès des cheminots de l'Etat, qui vient de se terminer à Thouars, remet en question l'orientation de la Fédération des cheminots, et les journaux bourgeois les mieux informés ne cachent pas le rôle d'arbitre que doit prendre l'Union des Syndicats de l'Etat dans la lutte de tendances qui va se dérouler dans huit jours à Paris au cours du Congrès national.

Nos adversaires ont usé et abusé de tout ; ils ont donné un suprême effort et ils ont échoué à Thouars, malgré l'intervention intéressée de Bourderon qui, parlant au nom de la C. G. T., soutenu par Le Guennic et Bidegaray, n'a pas cru devoir conserver l'attitude de neutralité qu'avait eue les délégués étrangers à notre réseau qui prirent la parole avant lui.

Bourderon, devant le débat sur l'orientation syndicale, l'amorçant même, a fait le procès du communisme et du Parti communiste.

Les dissidents du socialisme apportant de Tours leur rancœur de vaincus ont suivi à Thouars la ligne de conduite tracée par Bourderon. On se fut cru à un congrès de parti politique. Voilà ceux qui veulent nous donner des leçons d'autonomie syndicale !

Leur conception de l'autonomie syndicale est trop tardive et trop connue sont leurs attaches avec la S. F. I. O. pour que leurs protestations anticipées contre la subordination du syndicalisme ait une apparence de sincérité. Qui ne se souvient, en effet, des réunions de cheminots où nous n'apercevions jamais Bidegaray sans Albert Thomas ? Qui ne se souvient que c'est sous l'impulsion des militants minoritaires que les cheminots purent trouver leurs interprètes dans leur propre rang et se soustraire ainsi aux influences extérieures des politiciens ?

Les diatribes de Bidegaray, de Le Guen, de Le Guennic ou bien encore de Bourderon contre le Parti communiste n'étaient pour nous, syndicalistes, que les relents de la bile exhalée au Congrès socialiste de Tours par les Sembat, Paul Faure et Renaudel.

Nous comprenons mieux pourquoi nos leaders de la majorité, renversée à Thouars, sont partisans de la scission dans l'organisation syndicale : il sont les agents d'exécution des dissidents socialistes cherchant à donner une armée à ces francs-tireurs de la révolution.

Cette manœuvre que nous déjouerons dans huit jours à Paris, nous l'avons déjouée à Thouars ; le procès du communisme fait par Bidegaray fut lumineux. Ce démagogue qui n'hésite pas, pour assurer son règne, à dresser service contre service, la province contre Paris, et les réseaux les uns contre les autres, a fait cette démonstration impuissante contre l'Internationale syndicale de Moscou : « Si vous allez à Moscou, adieu les huit heures, adieu la réintégration, adieu les salaires, adieu toutes les revendications, Amsterdam, c'est le salut ».

Si les cheminots ne sont pas convaincus et s'ils ne sont pas contents, que leur faut-il ?

Quant à nous, nous n'avons pas suivi Bidegaray dans la lune, et je n'aurais jamais, quant à moi, l'audace d'affirmer aux cheminots, et pas davantage aux prolétaires confédérés, que le fait d'adhérer à Moscou délivrera les uns et les autres de la tyrannie capitaliste.

Moscou n'a pas ce pouvoir surnaturel, il n'enlèvera pas d'un coup de baguette le chancier social qui rongé le prolétariat, si celui-ci ne fait rien pour s'opérer lui-même.

Moscou ne fait que nous indiquer le remède. Mais, Amsterdam, c'est autre chose ; ce qu'il nous enseigne, c'est le moyen de vivre avec son chancier en faisant bon ménage avec lui.

Les cheminots choisiront. Ceux de l'Etat ont déjà choisi, ceux de l'Orléans aussi ; aussi ceux du P.-L.-M. ; les minoritaires qui nous sont assurés dans les autres réseaux vont suffire, avec les réseaux alsaciens, pour nous apporter une majorité révolutionnaire au Congrès fédéral.

Le grotesque, c'est à coup sûr de voir la charte d'Amiens souillée par le programme d'Amsterdam, par la défense nationale, par la participation aux bénéfices invoqués par Bidegaray au nom de la lutte des classes.

Amsterdam ou Moscou, c'est bien là le carrefour où chacun choisit sa voie, le carrefour où les courants d'opinion se séparent définitivement.

Nos scissionnistes le comprennent si bien qu'ils ont manœuvré, à Thouars, pour amener le Congrès à ratifier purement et simplement les mesures d'exclusion prises par certaines fédérations et par certains syndicats sous les auspices de la C. G. T.

Nous avons remporté notre première victoire en infligeant à ce sujet un blâme à la C. G. T. et à notre délégué au Comité national — Bidegaray lui-même — et nous avons arrêté net les menaces de scission sur le réseau de l'Etat.

En donnant à la charte d'Amiens sa véritable application à la fois dans la vie corporative quotidienne — base du recrutement syndical — et dans l'action révolutionnaire générale, en démontrant que celle-ci est une étape révolutionnaire dans l'histoire du mouvement ouvrier, nous avons remporté notre deuxième victoire.

Le Congrès national sanctionnera ces deux votes significatifs, et le confusionnisme aura vécu.

G. MONMUSSEAU.

DÉMOBILISEZ LA CLASSE 19 !

Une première victoire de l'Humanité : Les hommes mariés et les soutiens de famille vont être libérés

La campagne quotidienne de ce journal contre la mobilisation aboutit, après un mois, à la libération des hommes mariés et des soutiens de famille de la classe 19. Le gouvernement, cessant brusquement de se tenir dans un silence indécent, a fait parvenir, hier, à la presse, le communiqué officiel suivant :

Après avoir pris connaissance des rapports du commandant de l'armée du Rhin sur le nombre d'hommes nécessaire pour faire face à toutes les éventualités et conformément à ses conclusions, le gouvernement a décidé de renvoyer immédiatement dans leur foyer les hommes mariés et les soutiens de famille de la classe 19.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres dans ce sens. C'est une première victoire pour l'Humanité. Elle ne lui suffit pas. L'Humanité réclame, depuis trente jours, sans désespérer, la démobilisation totale de la classe 19. S'appuyant sur des faits rigoureusement contrôlés, rendant publics le mécontentement, l'écoulement, les protestations et les manifestations des réservistes, elle démontre la nécessité d'une libération immédiate et complète. Elle exprime l'avis, elle enregistre le désir formel des 200.000 remobilisés avec qui elle entretient les plus cordiales relations. Une libération partielle ne la satisfait point. Il ne suffit pas de rendre à la vie civile quelques milliers d'hommes. Il faut les lâcher tous. Nous continuerons.

Posons à nouveau des questions. Nous avons rappelé, nous rappelons et nous rappellerons que les réservistes de la classe 19 protestent contre : La mobilisation, les mauvais traitements, les punitions, les maintiens sous les drapeaux, les illégalités, les privilèges des étudiants.

Pour quelle raison les ouvriers, techniciens, employés d'administrations publiques ou privées, ne jouissent pas du même privilège que les étudiants ? Pourquoi ceux-ci et pas ceux-là ? Pourquoi, les étudiants ayant été justement et heureusement exemptés du « devoir » militaire, les autres n'ont-ils pas bénéficié de la même mesure ?

Pour quelle raison des hommes revenant de Syrie, de Cilicie, de Pologne, de Silésie, du Maroc, n'ont-ils pas été exemptés, comme le décret l'indiquait, de cette mobilisation illégale ?

Pour quelle raison des hommes, originaires des régions libérées, n'ont-ils pas été exemptés, comme le décret l'indiquait, de ce rappel arbitraire ?

Pour quelle raison des spécialistes des classes 1911 à 1918 ont-ils été rappelés et maintenus, comme à Neuss-sur-le-Rhin, malgré la loi ?

Un journal bourgeois parisien, reconnaissant hier les mauvais traitements infligés aux réservistes, écrivait :

Il faudrait éviter que des plaintes sur la nourriture et le couchage paraissent trop justifiées. Et pour tout dire, il faut établir pour ces « remobilisés » le régime attentif des mobilisés durant la guerre.

Le seul régime qu'il faille établir pour les rappelés de la 19, c'est le régime du renvoi immédiat dans les foyers.

Citons, à nouveau, des faits. Représentons maintenant la publication fidèle des faits, tels qu'ils nous parviennent authentifiés par les enquêtes de nos correspondants.

Au 30<sup>e</sup> escadron du T. E. M., secteur 180, à Wiesbaden ; au 151<sup>e</sup> R. I., secteur 47, à Wald, près Düsseldorf, où sévit le capitaine Plakus ; au 39<sup>e</sup> R. I., 22<sup>e</sup> bataillon de marche, à Pfalz (Rhénanie) ; au 58<sup>e</sup> d'artillerie, de Bordeaux, les plaintes sont fondées sur les mêmes indignités. La prison est aussi fréquente que les brutalités et l'absence de nourriture.

A la 23<sup>e</sup> S. I. M., caserne Bautzen, à Toul ; au 106<sup>e</sup> R. A. L. H., camp de Châlons, brutalités, prison.

Au 8<sup>e</sup> génie, à Tours, la grippe et la scarlatine sévissent.

Au 3<sup>e</sup> hussards, à Strasbourg, on crève de faim. Les hommes en sont réduits à manifester devant les cuisines et sont punis, de ce fait, honteusement, par le lieutenant de Freugier et l'adjutant Massin.

A la caserne du 9<sup>e</sup> zouaves, à St-Denis ; au 117<sup>e</sup> R. I., secteur 237, à Trèves ; au 401<sup>e</sup> R. I., caserne Ganeval, à Strasbourg, la faim, la prison, les épidémies font le régime quotidien des poilus. Au 401<sup>e</sup>, sur 100 réservistes, il en est 20 en prison, sans motif.

Au 110<sup>e</sup> R. I., à Dunkerque, les gars couchent à même le sol. Vingt-trois d'entre eux sont en prison. Même état de choses au 161<sup>e</sup> R. I., à Melun, au 132<sup>e</sup> R. I.

Deux rectifications utiles. Nous avons donné une large place, dans notre numéro d'hier, aux manifestations organisées par les réservistes du 160<sup>e</sup> R. I.,

en route pour le Palatinat, pour Zewen plus précisément. Une erreur de mise en page a rendu incompréhensible le compte-rendu de la manifestation antimilitariste du 121<sup>e</sup> E. T. E. H. S. P. A. 21, secteur 191, à Düren. Ce sont les hommes appartenant à ce détachement qui ont eu le courage de chanter l'Internationale à leur départ de la gare de la Chapelle. Rendons à César...

Autre rectification utile. Nous avions écrit, sur la foi d'une coupure de presse transmise par l'Argus, que « les manifestations d'Essey-les-Nancy, dont nous avons publié le détail, avaient été démenties par l'Éclairneur de l'Est ».

Nous déclarons, quelques jours après : « Après une enquête très serrée, nous pouvons formellement maintenir notre information et considérer que l'Éclairneur de l'Est a menti. Le directeur de ce journal nous réplique par une lettre fort courtoise, que « l'indication de l'Éclairneur de l'Est provient sans doute d'une confusion, et, en tout cas, nous pouvons vous donner l'assurance que les lignes ci-dessus ne sauraient s'appliquer à notre journal ».

Dont acte, très volontiers, la manifestation d'Essey-les-Nancy restant acquise.

Des manifestations, toujours ! Son exemple a été suivi. Au 123 R. I., au 118<sup>e</sup> d'artillerie, à la Rochelle, graves manifestations contre l'armée. Les réservistes cantonnés actuellement à Germerheim, après quatre jours et trois nuits de voyage dans les wagons de troi-trois, sont menacés de la cravache par leurs adjudants, à leur arrivée à Trèves. Ils se couchent à terre et refusent de marcher plus avant.

Ceux du 22<sup>e</sup> bataillon du 21<sup>e</sup> colonial ont fait le voyage jusqu'à Crefeld (Allemagne) en arborant à leurs wagons des drapeaux rouges, en chantant l'Internationale.

Ceux du 143<sup>e</sup> R. I. ont fait le voyage de Rodex à Epinal et d'Epinal à Verneuil-sur-Artois (Allemagne), secteur 201, en chantant nos refrains révolutionnaires.

Une lettre porte quinze signatures. Des raisons d'extrême prudence m'interdisent de donner le chiffre des régiments en cause, les villes d'Allemagne où ils stationnent aujourd'hui. Mais j'atteste la véracité de ce qui suit :

Partis de Clermont mercredi à onze heures du soir, débarqués à X... vendredi à 19 heures, les hommes ont voyagé, en particulier depuis Sarrebruck, en déployant les drapeaux rouges, en chantant l'Internationale.

Arrivés près du lieu de destination, ils firent huit kilomètres à pied en chantant les refrains antimilitaristes, en levant grosse en l'air.

Pour les châtiers, on les oblige à se nourrir à leurs frais. Des hommes casernés à Bar-le-Duc (94<sup>e</sup> R. I.) ont catégoriquement refusé d'obéir pour protester contre les brutalités des sous-officiers. Vingt-sept signatures accompagnaient le récit.

Samedi dernier, à 11 heures du soir, un détachement du 1<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied s'est emparé à la gare de Troyes. Comme les officiers et sous-officiers brutalisaient des hommes, tout le détachement se mit à chanter nos hymnes révolutionnaires, à crier : « A bas l'armée ! » et « A bas la guerre ! ».

Les chefs se le tinrent pour dit. Au 156<sup>e</sup> d'artillerie, à Toul, vendredi après-midi, les hommes, exécutés, ont refusé de marcher. Ils ont opposé aux commandements et aux menaces l'inertie la plus absolue.

L'un écrivit : « Nous avons quelque fierté de sortir en ville avec des pantalons usés et troués aux genoux. Quelle jolie France que celle des capitalistes ! » Et la grippe tue encore dans les casernes, à Agen, Rochefort, Nantes, Bordeaux.

Bernard LECAOHE.

GRANDE FÊTE COMMUNISTE. Le dimanche 3 juillet, dans les bois de Garches, une GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE COMMUNISTE réunira les familles des travailleurs de Paris et de la banlieue.

La Fédération de la Seine, l'« Humanité » et l'« Internationale » sont chargées de l'organisation.

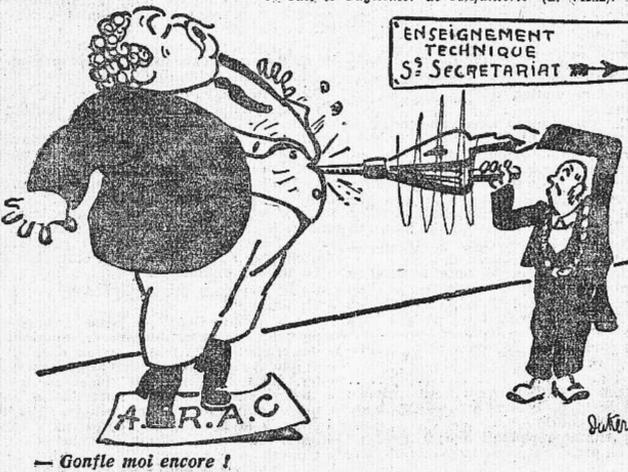
Que dès aujourd'hui tous nos nombreux amis et lecteurs prennent bonne note de cette date, ainsi que toutes les sections du Parti de Paris et de banlieue.

Nous faisons appel à nos amis artistes désirant nous apporter leur concours. Prière d'adresser toute la correspondance au citoyen Brunel, journal l'Humanité, 142, rue Montmartre.

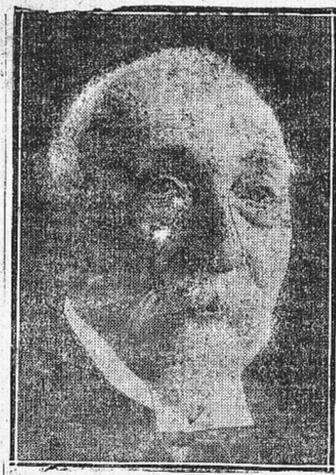
GASTON VIDAL CÉLÈBRE DANTE A TOULOUSE

par DUKERCY

Je suis le Guynemer de l'Infanterie (G. VIDAL).



— Gonfle moi encore !



LE DERNIER DÉMOCRATE BOURGEOIS

Emile Combes est mort

M. Emile Combes est mort, hier, dans sa petite maison de Pons. Il avait 86 ans. Avec lui c'est toute une époque qui disparaît, celle des grandes luttes anticléricales qui aboutirent en 1905 à la séparation des Églises et de l'État.

Ce fut l'époque héroïque du Parti radical qui représentait alors la petite bourgeoisie démocratique et voltairienne. Le Parti socialiste, puis mécréant, il devint maître de Pons, chute de Combes — réalisa son unité attiré déjà puissamment les éléments prolétaires, mais le parti radical, avec Combes et Pelletan, conservait de grosses sympathies dans les masses populaires.

Depuis Combes, et depuis Pelletan, le parti radical, après avoir vainement essayé de se discipliner à Pau (1913), a connu toutes les vicissitudes et toutes les désagréments. La guerre qui fut le creuset où nos volontés révolutionnaires se forgèrent plus durement que jamais, a fini au Parlement et dans le pays. Son manque d'audace et de netteté lui interdit désormais de faire figure sérieusement dans le conflit où s'affrontent toutes les forces réactionnaires contre le parti organisé.

M. Combes — le « père Combes » — disparaît au moment où son œuvre qu'il avait pu croire intangible reçoit la plus grande atteinte. Il meurt le jour où M. Jaurès arrive à Rome et ce rapprochement symbolique à toute sa valeur.

Le Parti socialiste a pu dans le passé, avec Jaurès, — dont la bonne foi était incomparable — accepter de soutenir dans une période bien différente de celle-ci, le « Petit Père » qui était un honnête homme, d'une espèce aujourd'hui bien rare dans les milieux politiques bourgeois.

Ces temps ne sont plus. Et même à cette époque, la collaboration ministérielle était la pire — et la plus inutile — des compromissions. Jaurès après Amsterdam le comprit et s'incerna.

D'autres conservèrent l'espoir et l'ont encore. (M. Emile Combes était né à Roquebourde (Tarn), d'une famille d'artisans. Il fit ses études au séminaire de Castres. Professeur puis médecin, il devint maire de Pons (Charente-Inférieure) en 1875 et conseiller général en 1879.

Il était sénateur de la Charente-Inférieure depuis 1885. Vice-président du Sénat en 1894, ministre de l'Instruction publique dans le ministère Bourgeois (1894-1896), il succéda le 7 juin 1902 à Waldeck-Rousseau.

Son ministère dura deux ans et demi. Il fut de nouveau ministre « sans portefeuille » — et sans influence — pendant la guerre.)

Tous, dimanche, au Mur des Fédérés !

C'est le cinquantième anniversaire de la Semaine Sanglante. Non seulement les forces mauvaises qui triomphèrent alors n'ont pas désarmé, mais nous les voyons s'accroître de toute l'impudence et de tout le cynisme qu'ont développés, dans les partis de réaction, cinquante-deux mois de la plus fautive des paix.

La France, l'Europe, — à l'exception de la Russie soviétique, redemptrice malheureuse et calomniée du Travail et des Travailleurs, — sont la proie des descendants directs de ceux qui, dans le sang de trente-cinq mille braves gens tués pour le service de la Révolution, d'une véritable Justice et d'une Liberté vraie, ont noyé la Commune de Paris. Or, la Commune de Paris, c'était notre communisme déjà conscient, déjà fécond ; c'était, aussi, l'avènement au pouvoir du Peuple ouvrier, de la Raison et de l'Honnêteté.

Autant, et plus même qu'il y a cinquante ans, la Bourgeoisie capitaliste se montre acharnée à la calomnie, à la proscription, à l'anéantissement de ceux qui voudraient fonder pour les hommes, un ordre meilleur, donner un sens précis à nos « civilisations » et déclarer, enfin, la paix au monde.

Jamais les Travailleurs, manuels ou intellectuels, hommes ou femmes, jamais l'univers pensant, jamais, aussi, le Communisme n'ont eu plus impérieusement qu'aujourd'hui le devoir d'être soucieux de leur sort, inquiets de leur avenir, de se montrer vigilants et résolus.

Jamais n'aura été plus pressante la vérité qui nous désigne dans l'affranchissement du Proletariat l'œuvre du Proletariat lui-même, et du Proletariat seulement.

Jamais l'indifférence et l'inertie des peuples n'ont décelé autant qu'aujourd'hui qu'elle soit, avec la cupidité humaine et l'aveuglement propre aux possédants, les vrais coupables des maux où le monde se voit chaque jour un peu plus avilir.

Il importe donc que le souvenir pieux que nous apporterons dimanche prochain à ceux en qui le Communisme et la Révolution ont délivré les peuples reconnaissent et chérissent leurs précurseurs, ait une ampleur extraordinaire et la signification d'un réveil ardent du Proletariat.

La Fédération de la Seine compte sur l'empressement de tous ses adhérents, sur le concours de tous ses élus, et, aussi, sur l'appui des organisations ouvrières révolutionnaires.

Georges PICHON,

secrétaire de la Fédération Communiste de la Seine.

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Quatre nouveaux discours...et l'on continuera aujourd'hui !

La discussion s'est prolongée hier à la Chambre, sans éclat et monotone. Retenons-en d'abord quelques chiffres dont l'égalité répétée rend chaque jour plus cruelles les réflexions des défenseurs du régime.

Voici M. Barthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris. Aux termes des accords de Londres, affirme-t-il, nous recevons 63 milliards ; encore n'en est-il pas très sûr !

Or, nous ne pouvons guère augmenter sérieusement des impôts déjà écrasants ; nous ne pouvons pas songer à multiplier les emprunts qui ne sont que des impôts différés ; impossible aussi de continuer à émettre un papier-monnaie qui se déprécierait comme l'assignat de l'ancien régime.

Alors, quoi ? Mélancoliquement, le professeur de droit conduit que la bourgeoisie cède l'abîme et comme le malheureux ne compte que sur M. Doumer pour l'empêcher d'y tomber, le compte de la bourgeoisie est bon.

Un autre député est venu ensuite parler de la Haute-Silésie. Il a rappelé avec précision quelques termes de l'insoluble problème.

On a procédé là-bas, le 20 mars, à un plébiscite. On a interrogé les 1.200.000 adultes que compte le pays, émigrés allemands et polonais compris. 707.000 voix pour l'Allemagne. 479.000 voix pour la Pologne.

La thèse allemande, c'est que les deux partis se soumettent à cette majorité et que la minorité s'incline.

Mais l'article 88 du traité de Versailles en dispose autrement. Il n'est pas clair à chacun peut l'interpréter selon sa passion. Il disposé que l'on tiendra compte du vote par commune.

793 communes ont donné des majorités aux Allemands ; 680 aux Polonais. Va-t-on opérer l'attribution de chaque commune à chacun des deux rivaux d'après la majorité obtenue localement ?

Non, répondent les Polonais. Il y aurait trop d'enclaves. Nous exigeons la ligne Korfany (qui englobe 400.000 Allemands).

Impossible de leur accorder satisfaction, ripostent les membres anglais et italiens de la commission de délimitation ; ils n'ont droit qu'à deux petits districts du sud du bassin où l'énorme majorité est indiscutablement polonaise.

Le chef de notre gouvernement a déclaré qu'il était aisé d'apporter de l'ordre en ce chaos avec « de la bonne volonté ». Il a prétendu déchiffrer le rébus. Il s'est gardé, au reste, de formuler une précision quelconque ; il s'en est tenu à de lointaines formules générales. Pour nous, nous sommes demeurés sceptiques ; l'affaire silésienne reste embrouillée, inextricable, pleine de périls, en dépit des discours et de l'optimisme officiel.

Marcel CACHIN.

Marcel CACHIN. Ce n'est pas pour rien que M. Nobilemaire a travaillé si longtemps « dans les wagons-lits ». Son discours est tout fait de créer à la Chambre la double atmosphère d'un sleeping glissant dans la nuit noire. Quête et somnolence, la Chambre se résignait, en échangeant de temps à autre de ce banal et de menus impressions de voyage. Mais, Dieu ! qu'il faisait noir... C'est une besogne ingrate de rouler dans les ténèbres de cette atmosphère.

Autant qu'on en peut juger, M. Nobilemaire m'a tout l'air d'être muet pour la Haute-Cour. N'ose-t-il pas commencer en ces termes :

M. Nobilemaire. — Il faut imprimer à la prépotence britannique le contre-poids de l'affermissement de notre politique continentale traditionnelle. Il faut faire, au monde national et international du travail, sa juste part et enfin, une fois l'Allemagne mise hors d'état de nuire, il faut esquisser les grandes lignes d'une possibilité de coopération de travail avec elle.

Avec ça, M. Nobilemaire s'y coupe pas de l'interdiction de séjour. D'autant plus qu'il insiste :

Le moment est venu de dire à l'Angleterre avec une amitié d'égalité à égale que nous voulons marcher avec elle côte à côte et non à sa remorque. (Applaudissements à droite).

Seulement, la politique de M. Nobilemaire ne paraît pas très rassurante : la hache d'abardage à la main, il cherche en Europe des appuis contre l'hégémonie britannique :

Il faut trouver autre chose. Dans le secteur aristocratique, on bâille, on s'étire. Ailleurs, on est doucement assoupi. Sur divers bancs, les amis de M. Nobilemaire, de faction, trompent le temps en conversant à mi-voix, ce qui suscite de douces interventions du président.

Il faut trouver autre chose, pense M. Nobilemaire, qui tourné vers les dissidents, rend subitement hommage à leur sagesse.

dissidents esbaudis... Les rires, d'ailleurs, se changent vite en applaudissements des premières paroles de Cachin :

Cachin. — Je n'en ai que plus le droit de constater aujourd'hui que votre politique n'a pas su conserver chez le prolétariat alsacien-lorrain la même affection pour la France (l'interpellation à droite et au centre. Vifs applaudissements à l'extrême-gauche).

... Sans compter que M. Nobilemaire nous semble fâcheusement oublier que les bolcheviks ont été les premiers, non pas à proclamer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — mais à l'appliquer avec une loyauté déconcertante. On ne peut pas tout savoir, n'est-ce pas ?

Comme M. Frey, emporté dans un galimatias prétentieux, avoue que le prolétariat alsacien-lorrain se détache de la France, Baron, dressé à son banc, complète d'un mot cette heureuse confusion :

Baron. — Les Alsaciens-Lorrains ne prévoyaient pas que la guerre profiterait à quelques capitalistes, qui veulent accaparer les richesses du sous-sol alsacien-lorrain. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Nobilemaire poursuit enfin :

M. Nobilemaire. — A côté des travailleurs marxistes, il en est une masse qui refuse de chevaucher d'aventures chimères. Le travail ne parle pas toujours la menace à la bouche ; à la place de sa dictature, il offre sa collaboration.

Ce petit couplet à l'adresse d'Auriol et de ses amis, reçoit de ses destinataires de chaleureux encouragements.

Une expérience nouvelle s'impose, reprend M. Nobilemaire. Le problème est difficile. Il s'agit de vivre en paix avec un peuple plus nombreux que le nôtre « qui est notre débiteur et qui ne veut pas désarmer ».

Il n'y a que deux moyens pour obtenir de lui le paiement de sa dette : le contraindre par la force ou composer avec lui.

Le fait d'être dans la Ruhr a été donné comme la clef qui nous permettrait de dominer l'économie allemande et de forcer l'industrie allemande à nous payer, mais nous aurions été obligés d'occuper toujours de nouveaux territoires. Certes, il faut être prêt à recourir à ce moyen, mais comme moyen suprême et presque désespéré.

Pourquoi ne pas accepter le programme d'Amsterdam ? Ce serait, selon M. Nobilemaire, qui glisse à l'extrême-gauche, d'ingénieuses escroqueries, infiniment plus sûres.

Il faut aboutir à une coopération de travail et en déterminer les termes. Ce cartel, c'est la seule aurore qui puisse paraître dans la nuit, où nous nous débattons depuis deux ans. (Applaudissements sur divers bancs).

Vers la faillite. Après une brève intervention de M. Peyroux, une réponse aussi brève de M. Briand, et une « interpellation » un peu plus longue du Lacotte qui trouve la France muette « pour une colonisation anglo-boche ». M. Joseph Barthélemy monte à la tribune. Ce savant professeur, campé derrière le table vert, fait subir au président du conseil un interminable examen :

« Qu'est-ce que M. Dubois ? Qu'est-ce que la Commission des réparations ? Pourquoi nous revenir sur ce qui a été fait à Londres ? Comment joueraient les sanctions ? A chaque question, le candidat Briand répond à la satisfaction du jury. Il s'en apercevra demain soir, sans doute.

Quel est l'actif de notre compte de guerre avec l'Allemagne ? demande-t-il. Entre 120 et 200 milliards de marks papier. Et, en face de cet actif, quel est notre passif ? La dette a passé de 28 à 900 milliards. La charge annuelle est d'environ 12 milliards. A cela s'ajoutent les passifs des pensions et des réparations, au total, 400 à 450 milliards.

Quel est notre avenir immédiat ? M. Barthélemy. — Pendant les 8 années qui viennent, nous recevrons 52 milliards de l'Allemagne, mais les pensions et les réparations coûteront 100 milliards.

Pas d'émission fiduciaire, pas d'emprunt, pas d'impôt, a-t-on dit ; je crois, moi, la situation si grave, qu'il faudra recourir à une combinaison de trois systèmes !

La situation est difficile ; nous cotoyons l'abîme. M. Regnaud nous entretient, avec le problème silésien, de choses presque aussi tristes :

M. Regnaud. — Les régiments français qui sont en Haute-Silésie auront une singulière crise de conscience s'ils sont obligés de tirer sur des Polonais. (Applaudissements sur divers bancs).

Lafton. — Très bien ! Les paroles de M. Regnaud se retrouvent dans les tracts poursuivis par M. le Garde des Sceaux. (Interruptions à droite).

« Soyez inflexible dans la question de Haute-Silésie » conseille M. Regnaud, qui veut à tout prix

# AU SÉNAT

## Le projet d'aménagement du Rhône

La séance s'ouvre par l'éloge funèbre de M. Emile Combes, sénateur de la Charente, qui n'a joué, au Palais du Luxembourg, qu'un rôle effacé. M. Alexandre Bérard, qui le prononce comme président intérimaire, oublie de rappeler que ce bon vieux républicain refoula l'invasion de l'Internationale noire. La lutte du défunt contre les congrégations est un état de service qu'il est malaisé d'exalter à l'heure où le gouvernement de M. Briand applaudit la République bourgeoise aux pieds du pape.

On reprend la discussion du projet de loi sur l'utilisation des eaux du Rhône. M. Berthelot, sénateur de la Seine, président du Conseil d'Administration du Métropolitain, de la Banque Industrielle de Chine, qui a tout récemment manqué de sauter et de bon nombre d'autres affaires d'égale importance, fait une charge à fond contre le projet qui, pour lui, « constitue une véritable aventure financière ».

« Est-ce parce qu'il n'est pas dans l'affaire ou qu'il craint de ne pouvoir s'y glisser qu'il la « débine » terriblement et la trouve de tout point exécutable ? On peut aussi supposer que l'apport, à Paris, des 200.000 kilowatts par jour issus d'un vaste réservoir de houille blanche fera baisser le prix de l'électricité fournie par les compagnies ou il émarge.

Le marchand d'électricité raille le rapporteur sur la question des services que l'aménagement du Rhône rendrait aux paysans dont les terrains pourraient être irrigués.

« Il n'y a là, dit-il, qu'une vaste mystification ». M. Léon Perrier, sénateur de l'Isère, un des pères du projet, répond du tac au tac :

« Cette mystification sera certainement moins grande que celle des actionnaires de la Banque Industrielle de Chine ». On rit, de ci, de là. M. Berthelot aussi, mais il rit jaune au bruit de cette pierre dans sa mare.

M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, lui répond. Il note dans sa défense du projet que le prix de revient de l'électricité à Paris est de onze centimes par kilowatt et qu'elle est vendue 26 centimes aux clients les plus favorisés. C'est la deuxième terre dans la mare du marchand d'électricité.

M. Berthelot, vintera cependant le projet... d'une affaire dont la concurrence est lointaine encore.

Le texte de la Chambre est adopté sans modification. Que de paroles perdues ! Séance aujourd'hui. — A. M.

## ENFIN, DES AMNISTIÉS

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que trois camarades condamnés à mort dans l'affaire de la mer Noire : Louis Lafargue, Louis Minet et Emile Le Scan, viennent d'être amnistiés, après une intervention de M. Cazals, député de l'Ariège.

Deux autres camarades condamnés à cinq ans de travaux forcés, Edmond Colliéron et André Scaudé ont bénéficié de la même faveur.

Ils avaient tous été traduits en conseil de guerre pour « refus d'obéissance pour marcher contre l'ennemi », le 5 avril 1919 à la station de Colledorff (Ukraine). L'ennemi n'était autre que les soldats de l'armée rouge qui avançaient sur Odessa !

Les condamnés à mort avaient vu leur peine commuée à vingt ans de détention par décret du 23 mai 1921, après avoir fait onze mois de prison à Salonique.

Ces camarades, qui sont venus hier soir à l'Humanité, nous ont prié d'adresser leurs remerciements au Parti pour la vigoureuse campagne entreprise dans les sections en leur faveur et qui a touché l'opinion.

La petite « GROSSE CAISSE »

Cependant que Crapaulon bat le rappel dans l'Action Française... et fait la moue quand les poires duchesses ne jurent pas assez, les petits crapauds des ligues ont la retape ailleurs, et se contentent de menues aumônes.

Nous avons sous les yeux le programme d'une réunion de la section du Raincy-Villemonais, au café de Paris, vendredi 27 mai, de 8 heures et demie, à Villemonais. Rien à dire. Il est dans la logique que ces braves gens vantent les avantages de la monarchie et condamnent la République. Mais à ce programme est joint un autre prospectus, qui méritogène une autre cotisation.

« En face des socialistes les vives nuances dont les sections reçoivent 3.000 francs (1) par an, nous vous conjurons instamment de ne pas nous laisser démunir de tous moyens financiers. Aux ressources suspectes de nos adversaires, il nous faut opposer celles que nous donneront (sic) nos amis pour la France et pour le Roi ».

3.000 francs par an et par membre. A 150.000 adhérents, ça fait 450 millions... Tu vois, nous sommes riches ! Et comme les petits millions du Crapaulon font petite figure à côté...

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Les dommages de guerre. — La Commission des Rapports a été convoquée hier pour la lecture du rapport de M. René Lefebvre sur les diverses propositions tendant à modifier la loi sur la réparation des dommages de guerre.

Le rapport sera lu par la Commission dans sa prochaine séance.

# FAITS-DIVERS

## A PARIS

### M. MILLERAND VISITE

Le président de la République, Mme Millerand et M. Jean Millerand ont visité ce matin, à Bagatelle, l'Exposition des Artistes de Paris.

### UNE CHIMÈRE OMBS D'UNE EGLISE

Hier, à une heure de l'après-midi, un jeune homme en pierre de 150 kilos est détaché de l'abside de l'église Saint-Eustache et est tombée en face du numéro 1 de la rue Montmartre.

### UN GARDIEN DE LA PAIX RENVERSE

Avant-hier, en face du numéro 127, boulevard Port-Royal, le gardien de la paix Jarrige a été renversé par un camion automobile. La colonne vertébrale fracturée, il a été transporté dans un état désespéré à Cochin.

## DANS LES DÉPARTEMENTS

### IL GRELE

Un violent orage s'est rélevé dans la région de La Palisse au cours duquel il grêle à cause des dommages aux récoltes de blé.

### ON CONDAMNE...

A Lille, un père de famille à trois jours de prison et à une amende pour ne pas avoir envoyé, après des avertissements répétés, son enfant à l'école.

### ON AQUITTE...

Le Chinois Ouang-Tchang-Tai qui comparait devant la Cour d'Assises de la Nièvre pour avoir tué, en décembre dernier, un de ses camarades à coups de couteau.

### VENGEANCE

A Saint-Etienne, après une soirée joyeuse, Joseph Richier, vintier, a repris de justice, est allé à coups de revolver par les individus avec lesquels il avait passé la soirée.

### UN SIÈGE

L'ouvrier Léon Flotte après avoir été attaqué près du pont du canal de Dives par deux Marocains s'est réfugié chez lui. Ses agresseurs ont fait le siège de la maison et ont blessé gravement deux personnes qui voulaient s'interposer.

### ORAGE

La foudre tombe à plusieurs reprises sur Epinal et les environs, notamment au dépôt de la gare où le mécanicien Jean Pierre est gravement blessé.

### LE PERCEPTEUR A MANOEUVRE LA GRENOUILLE

Le percepteur Salomon Ribbers (Hautes-Alpes) ayant disparu depuis deux semaines exposé la judiciaire vient d'établir un gros déficit dans sa caisse.

### LE PROFESSEUR BEQUIN SERAIT TUDU

Le professeur Béguin, écroué à Nancy, à la suite de l'équipée que l'on sait, vient de faire connaître sa véritable identité : il est de nationalité turque et né à Salonique en 1887.

## Les bouchers déchâinés

Le président du Syndicat général de la boucherie française, vient d'adresser une belle lettre à tous ses confrères. Extrayons-en le passage suivant :

« Au cours de l'audience qu'il a bien voulu accorder au Bureau du Groupe extra-parlementaire de Commerce de Paris, M. le président du Conseil — à qui nous avons exposé la situation intenable créée à la boucherie — nous a fait part de sa bienveillante sympathie à l'égard du commerce et nous a déclaré qu'il comptait sur la collaboration des commerçants de l'Union pour l'abaissement du coût de la vie de nature à favoriser le rétablissement complet de la liberté commerciale qui entre dans ses vœux.

Où, la liberté du commerce, quand il y a seulement quelques jours on annonçait encore que des patrons bouchers n'appliquaient même pas le barème des prix établis par leur propre syndicat.

Mais la liberté du commerce, c'est-à-dire la liberté d'exploiter le consommateur, entre dans les vœux d'Aristide ! Alors...

## Brégon, accusé d'avoir tué son père est acquitté

Troyes (de notre correspondant particulier) La cour d'assises de l'Aube vient d'être saisie d'une affaire qui fit fin septembre dernier un certain bruit dans la région.

Un soir du 30 septembre 1920 — M. Brégon, marchand de vins était trouvé mort dans son lit. On présumait qu'il s'était suicidé. Mais quelques jours après le jeune Brégon, son fils, âgé de 18 ans était arrêté et inculpé de parricide.

En l'absence de la prévention ne fut pas établie et aucune charge sérieuse ne fut relevée contre l'accusé, les experts conclurent à sa culpabilité.

Après deux jours d'audience, le jury a acquitté Brégon.

Ce verdict a été très favorablement accueilli. Le jeune Brégon jouissant de l'honneur de la population, alors que son père avait une mauvaise réputation.

## A L'INSTRUCTION

### BÉNÉFICES DE GUERRE DISSIMULÉS.

M. Langier, juge d'instruction, a inculpé de dissimulation de bénéfices de guerre MM. Achille Tabeu, récemment arrêté, et ses frères, traités-his après un beau-freire Elie Valens, Tunstiens, qui, pendant la guerre, ont vendu des chaussures d'importation espagnole, 19 et 27, rue d'Enghien et 27, rue de Valenciennes.

« Selon l'accusation, le chiffre d'affaires de la maison Tabeu s'élevait à 80 millions de francs, ayant réalisé un bénéfice de 17.019.975 fr. 65, dont une partie avait été dissimulée. »

Ces commerçants, qui habitent, en 1914, dans un modeste logement d'un loyer annuel de 400 fr., possèdent aujourd'hui quatre châteaux, dont un à Lambouillet.

Ils sont défendus par M<sup>rs</sup> Henri Canet et Louis Puech.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et d'un franc en timbres-poste pour frais de réimpression.

# Au Congrès des Mineurs on discute l'orientation syndicale

## QUATRE MOTIONS SONT DÉPOSÉES

### SÉANCE DU MATIN

Metz, le 25. — (Par dépêche de notre envoyé spécial). — La séance du matin de cette troisième journée a été ouverte à 10 heures, sous la présidence de René Bar.

Lecture est donnée d'un télégramme de Hussmann et Hul, qui, au nom des mineurs allemands, envoient l'assurance de leur solidarité aux mineurs français.

Le Congrès décide d'adresser en réponse un télégramme rédigé dans le même sens ; un télégramme de sympathie aux mineurs anglais en lutte contre le capitalisme est également envoyé.

Les délégués alsaciens-lorrains demandent une ristourne de 20 centimes, au lieu de 15, sur la cotisation, pour pouvoir faire de la propagande écrite en langue allemande. Offerté expose la situation en Alsace-Lorraine, qui nécessite cette demande.

Bausat, Gay, Cazals, Quintin, Haverne voudraient bien accéder à la demande des Alsaciens-Lorrains, mais ils craignent que la propagande faite avec l'argent de la Fédération ne soit pas orthodoxe.

Bartuel est, pour une fois, plus libéral il veut faire confiance ; et le Congrès accepte l'augmentation de la ristourne.

Bartuel expose que la Commission de propagande instituée par le Congrès de Saint-Etienne ne peut fonctionner et que le bureau a dû désigner René Bar comme délégué à la propagande. Bartuel demande au Congrès de ratifier cette désignation de Bar, comme délégué permanent à la propagande.

Le Congrès accepte.

Sur la proposition de Quintin demandant que le Congrès national ait lieu tous les deux ans, au lieu d'être annuel, et celle de Gémis, qui voudrait que le Congrès ait lieu à Paris, on décide que cette double question sera inscrite à l'ordre du jour du Congrès.

On décide ensuite que les délégués voyageront en deuxième classe.

Bartuel, secrétaire fédéral, représentera la Fédération du sous-sol à l'inauguration du monument Jaurès, à Carmaux.

## SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La discussion sur l'orientation syndicale commence. Trois motions sont distribuées. La première est, avec plus de verbiage, une paraphrase de la motion d'exclusion du Comité fédéral. On n'exclut pas. Les révolutionnaires s'excluent d'eux-mêmes. Cette motion est présentée par le Bureau fédéral.

La deuxième motion est une véritable motion d'orientation puisque, en termes voilés mais transparents, elle fait le procès du Parti communiste et approuve les dirigeants confédéraux colonniels — les pères ! — par les minoritaires.

La troisième motion, déposée par Kirck et Kuhn, est la suivante :

Le Congrès national du sous-sol déclare adhérer plus que jamais aux principes fondamentaux du syndicalisme français, à savoir que le syndicalisme groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Considérant que le syndicalisme ne saurait admettre, pour atteindre ce but, l'oppression de conceptions syndicales de la classe ouvrière, quelles qu'elles soient ;

Considérant qu'aucune conception ne saurait arroger le privilège de propriété du mouvement syndical ;

Considérant que, pour que le syndicalisme ne devienne pas de sa base fondamentale, il ne peut empêcher aux éléments minoritaires de concier leurs efforts pour la sauvegarde de leurs conceptions syndicalistes particulières, tout en se soumettant à la discipline et aux statuts fédéraux, confédéraux et internationaux ;

Le Congrès proteste contre la violation des principes révolutionnaires par les dirigeants confédéraux et fédéraux, qui tentent d'exclure tout syndiqué ou syndicat qui ne veut pas se plier à leurs conceptions ;

Il déclare la formation de groupes syndicaux, tels que les C. S. R., conforme avec les principes fondamentaux de la charte d'Amiens ;

Il déclare que le syndicalisme n'aura à redouter aucune atteinte, tant que son action sera basée sur les principes du syndicalisme révolutionnaire.

Le président donne en outre lecture d'une motion de Truel et Forgal (Tarn et Hérault), à peu près semblable à celle des Alsaciens-Lorrains.

Kirck défend sa motion. Il est vraiment regrettable que ce camarade ne connaisse qu'imparfaitement la langue française. Cependant, il s'exprime très clairement et d'égouttement.

Il fait voir que Bartuel, en affirmant que sa motion d'exclusion est un rappel à la discipline statutaire, interprète à sa façon les statuts de la Fédération pour briser l'unité ouvrière et créer, au lieu de l'organisation syndicale, des sectes syndicales. Kirck termine en adressant aux congress-

gagner de l'argent, mais au fond, c'est mauvais, c'est très mauvais... Et il s'en retourne à ses occupations, au comptoir où l'appelait sa femme, impatientée de sa pause prolongée, avec M. Jean. La patronne était une mégère enluminée, de la taille d'un cuirassier, autoritaire, d'un commerce féroce, courbant son mari sous la tempête de ses jurons, l'écrasant sous sa perpétuelle domination. Et lui, le géant doux, allait et venait, prenait les commandes, servait les plats, plus discipliné et plus docilement alors que s'il ne tenait, dans la maison, que la place d'un vulgaire plongeur.

M. Jean avait compris la situation, et discerné les raisons exactes qui rendaient le mari incapable de prolonger sa générosité plus longtemps. Avec une telle femme, le crédit était impossible.

M. Jean continua de venir rejoindre, à midi, et le soir, à sept heures, la banquette solitaire dans le coin obscur de l'estaminet, d'où il pouvait, tout à son aise, contempler l'appétit intrépide des cochers et, dans le halo blafard du gaz, le chignon somptueux et la placidité arrogante de la patronne. Au fur et à mesure que la date s'éloignait du paiement se rapprochait, M. Jean disparaissait de plus en plus dans l'enveloppement lointain où s'était réfugiée sa personnalité anonyme. Cependant, le soir du dernier jour arriva, et avant même qu'il eût commencé son repas, le patron vint vers lui et demanda :

— Alors, M. Jean, c'est pour ce soir ?

— Patron, répondit M. Jean d'une voix qui semblait rouler des larmes faites-moi grâce encore de vingt-quatre heures. Il vient de m'arriver quelque chose de grave ; je ne peux pas vous payer avant demain.

Le patron ne répondit rien. Et sans doute pour pouvoir s'expliquer plus à son aise,

# Contre nos Jeunes

## La décision prise par M. Bonnevey, de mettre un régime de droit commun...

La décision prise par M. Bonnevey, de mettre un régime de droit commun à l'égard des jeunes camarades poursuivis pour délit politique, est aussi injustifiable que révoltante. Qu'on n'invoque pas qu'il s'agit là d'une mesure de représailles exercée contre de jeunes révoltés ! Ce serait un mauvais argument. L'arrestation préventive, déjà abominable en matière politique, s'aggrave pour eux de brimades et de restrictions inconnues de leurs camarades de la Santé. Sous couleur qu'ils ont moins de dix-huit ans, on leur servait une nourriture détestable, on leur limitait le droit de se réunir et de converser sur les idées qui leur sont chères, on les molestait odieusement. Si une différence de traitement peut être admise, pourtant c'est à l'avantage et non au détriment des plus jeunes, des plus faibles, des moins résistants, qu'elle devrait être faite.

Mais la société capitaliste édifiée sur la force et l'iniquité, est particulièrement dure à l'égard des jeunes qui répudient ses dogmes sanguinaires.

### La grève de la faim !

Ces garçons de quinze, seize et dix-sept ans, luttant contre leur robuste appétit, ont pris la résolution de refuser toute nourriture tant qu'on les maintiendra au régime de droit commun. Depuis lundi matin, ils jettent dans leur cellule.

En apprenant cette grève de la faim, nos camarades de la Santé, par esprit de solidarité, ont décidé eux-mêmes d'imiter le geste de leurs cadets. Ils ont prévenu le directeur de leur intention de protester par le seul moyen dont ils disposent. Les aliments déposés sur la table du réfectoire sont restés intacts.

### Une démarche à la Chancellerie

Notre ami Henry Torrès a fait une démarche vigoureuse auprès du chef du cabinet du garde des sceaux qui ne paraît pas hostile à la levée de la sanction arbitraire prise contre nos camarades de la Petite-Roquette.

A la suite de cette démarche, Torrès doit voir ce matin M. Fleisch, directeur général de l'administration pénitentiaire, et une solution interviendra sans doute à bref délai.

### Berthon va interpellé

Mandaté par le groupe communiste au Parlement, notre ami André Berthon a demandé à interpellé le ministre de la justice sur « les conditions arbitraires et inhumaines dans lesquelles sont détenus à la prison de la Petite-Roquette des jeunes gens mineurs prévenus d'infraction à la loi sur la presse ».

Berthon se propose d'élever une protestation énergique contre la détention des camarades des Jeunes enfermés à la Petite-Roquette, réduits à faire la grève de la faim pour protester contre leur mise au droit commun. — F. D.

### Les poursuites

Le camarade Lucien Abel Grandfills, de la 13<sup>e</sup> section du Parti communiste, est assigné à comparaître aujourd'hui, à midi, devant la 1<sup>re</sup> chambre correctionnelle, sous l'inculpation « de provocation de militaires à la désobéissance ». Il sera défendu par notre ami Thacon.

### La Jeunesse communiste et son rôle

Le Bulletin Communiste de cette semaine paraît sur 32 pages. Nous relevons à son sommaire un leader de notre camarade Amédée Durio : Effort pour la culture ; la Commune et les Paysans ; de Maurice Dommanget ; la Nouvelle politique économique du gouvernement des Soviets, par Pierre Pascal ; Un important discours de Lénine prononcé au 3<sup>e</sup> Congrès parussent de la Jeunesse communiste ; la Jeunesse communiste et son rôle ; une étude de Varga sur la situation économique et sociale de l'Angleterre ; la Question polonaise et l'Internationale, par Karl Radek ; enfin la Vie économique en Russie ; dans les Salines de l'Oural ; Revue économique du Turkestan en 1920 ; les Interventions en Russie ; la Fabrique d'appareils de T.S.F. ; le premier train-sciériste.

Ce numéro d'un intérêt exceptionnel est vendu au prix habituel de 50 centimes dans tous les kiosques et à la librairie de l'Humanité.

Envoi gratuit, d'un spécimen sur demande adressée à René Reynaud, 123, rue Montmartré.

### La spéculation sur les logements

La commission de législation civile, dans sa réunion d'hier, a adopté son rapport de M. Guibal, la proposition de loi de M. Ignace commandant à interdire les changements de destination des locaux affectés au 15 avril 1921 à usage d'habitation ainsi que la transformation des locaux loués mis en meublés.

Le texte de cette proposition de loi est le suivant :

« Pendant la durée d'application de la présente loi et au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1925, les propriétaires des locaux affectés à destination de locaux affectés au 15 avril 1921 à usage d'habitation ou d'industrie hôtelière.

« Il en sera de même de la transformation en meublé de locaux loués nus à la même date.

« Toute convention conclue au mépris de la disposition qui précède est nulle. La nullité pourra être poursuivie par tout intéressé et même d'office par le ministère public. »

## LA VIE INTELLECTUELLE

### Contes et Recits

## LA DERNIÈRE SOUPE

M. Jean — on ne le connaissait que sous ce nom-là — prenait pension dans une gargote où se retrouvaient péle-mêle les chauffeurs et les cochers d'une station proche. Le lieu, malpropre et terné, malgré la gaieté grasse des habitués, était cependant, chaque jour, le prix de ses repas, qui ne dépassaient jamais, d'ailleurs, une somme modeste. M. Jean mangait peu, et buvait encore moins. Le deuxième mois, il s'excusa de ne pouvoir acquitter sa pension qu'à la fin de la semaine. Et le troisième mois, il demanda qu'on lui fit crédit pendant deux ou trois

semaines. La troisième semaine arriva et le samedi, jour du règlement des comptes, comme le patron, M. Benoît, un hercule jovial, qui semblait lui porter quelque intérêt, lui servait son fromage. M. Jean lui prit la main gentiment en l'invitant à s'asseoir en face de lui ; et il lui tint ce langage :

« Ecoutez-moi, monsieur Benoît. Je sais que vous êtes un brave homme. Je vous ai déjà conté quelques-uns de mes ennuis personnels et vous vous êtes toujours montré attentif à mes confidences et empressé à me rendre service. Vous pensez bien qu'il n'est pas dans mes intentions d'abuser de votre complaisance et de tromper votre confiance. Je vous promets que je vous donnerai ce que je vous dois. Je vous le promets. Mais je vous demande de me faire encore crédit pendant quelques jours. Voulez-vous ? Allons, voyons, un bon mouvement ! Je suis très ennuyé... »

M. Jean avait l'air sincère. Le patron le dévisagea, chercha dans son regard, dans un trait de son front, dans un pli de sa bouche, la trace d'une dissimulation quelconque, mais n'en trouva rien qui put porter atteinte à l'opinion favorable qu'il avait de son client.

Il retourna ses manches sur ses bras — Eh bien c'est entendu. J'attends encore quelques jours, huit jours parce que c'est vous... Je ne pourrais pas plus. Les affaires vont mal. On a l'air, comme ça, de

il se retira un instant et rapporta une soupe fumante qu'il plaça devant son client. Les vapeurs chaudes, montant de la soupière allaient se perdre dans la vieille bambe de M. Jean. Elles s'offraient à lui, se balançaient et s'étraient sous son nez, l'envoûlaient d'un nuage doux et moelleux, d'un encens provoquant et capiteux. M. Jean approcha ses lèvres de la cuillère. Il s'exclama :

« Elle est bien bonne ce soir, meilleure encore que d'habitude ! »

Le patron, qui attendait le moment de s'exprimer répondit :

— Hélas ! Monsieur Jean, ce sera la dernière... ce sera votre dernière soupe... Et, sans attendre la réponse de son débiteur, qui continuait de manger, avec une lenteur méthodique, sans doute pour dissimuler l'émotion qui le gagnait, il continua :

« Ce serait moi, vous comprenez, je ne demanderais pas mieux que de vous garder. Je serais même heureux de causer avec vous tous les jours. Vous êtes si intelligent et vous savez tant de choses... Seulement voilà, il faut que je vous dise tout, il y a ma femme. Et elle m'a interdit de faire crédit, à qui que ce soit, même à vous, Monsieur Jean... Alors, voyons, mettez-vous à ma place... »

M. Jean avait écouté cette explication d'un air calme. Et il répondit : « C'est vrai, je comprends... vous devez être bien ennuyé de ne pouvoir faire ce que vous voulez... »

Et il partit, ce soir-là pour ne plus revenir... Le patron disait souvent à sa femme : « C'était un type bizarre que ce M. Jean. Qu'en pensez-vous ? » La patronne répondait avec aigreur : « J'en pense que, avec ta manie de faire

l'aumône, il nous aurait tout simplement mis à sec. »

Or, plusieurs années s'étaient écoulées. Et, dans son for intérieur, le restaurateur s'étonnait que M. Jean n'eût pas eu la délicatesse de venir un jour, bien plus tard solder le montant de ses dettes. Il pensait à cela un matin, quand le facteur jeta, en passant, sur le comptoir, une lettre de faire part. L'homme et la femme eurent une surprise qui frisa presque l'émotion. La lettre annonçait le décès de M. Jean Morieux. Le prénom était imprimé en plus grosses lettres que le nom patronymique, commandant pour préciser exactement le souvenir du défunt.

« Y a pas de doute, c'est M. Jean, mais ce qu'il y a de curieux c'est qu'il y a un exécuteur testamentaire. »

M. Jean avait donc de l'argent ? La mégère formula : « Nous avons été roulés ! tu n'iras pas à son enterrement, tu entends ! » Quelques jours après, le restaurateur recevait une convocation du notaire. Il se trouva dans une étude sombre et glaciale devant l'officier ministériel qui compulsait les pièces d'un dossier. Il y avait là deux messieurs. Le premier, jeune encore, était l'exécuteur testamentaire. Le second, humble et l'air interdit, semblait ne pas trop savoir pourquoi il était là.

Le notaire prononça :

« Je vais vous lire le testament de M. Jean Morieux. »

« A M. Arthur Benoît, je laisse la somme de deux cent quarante francs, montant de des repas que j'ai pris autrefois chez lui et que, à cette époque, je n'ai pu acquitter, par faute d'argent. Malgré toute ma « bonne volonté et mon ferme désir de « payer régulièrement ma pension je ne pouvais le faire, dans l'embarras cruel où je me trouvais, ayant été ruiné et je « trouvant à ce moment sans situation. Je

remercie M. Benoît de m'avoir fait crédit « jusqu'à jour où sa femme lui conseilla « de me supprimer toute subsistance. Il « m'avertit d'ailleurs de cette suppression « avec une délicatesse dont je lui sais gré « en me disant, au moment où je m'extasiais sur l'odeur de son potage : Hélas, « M. Jean, ce sera ce soir votre dernière « soupe ! »

« J'ai dû avoir recours encore, par la suite, à la générosité d'un autre restaurateur qui fit, celui-là, montre d'une « abnégation plus complète que le précédent. En effet M. Noël, chez qui je prenais mes repas, faisait de mauvaises « affaires. J'étais tous les soirs à peu près « son seul client et, malgré l'abandon et « son misère où s'élevait son pauvre commerce, il me servait ponctuellement, et sans discrimination aucune, le repas « sommaire que confectionnait sa femme « infirme et âgée. Un soir que je prenais « place à sa table, dans la salle vide où « brôlait la méchante lueur du gaz, M. Noël me servit mon potage et, doucement, presque tendrement, avec la voix « serrée d'un homme qui dissimule son « embarras et son chagrin, il me dit, en me regardant longtemps : « M. Jean, « nous allons fermer la maison demain... mais notre dernière soupe est pour « vous ! »

« Je remercie M. Noël de ce témoignage « d'affection et de bonté et je désire qu'il « la petite fortune que j'ai amassée, pendant quinze ans, à partir de ce moment « où je mangeai chez lui sa dernière soupe « lui appartienne. »

« Elle s'élève à 50.000 francs et lui re- « vient de droit. »

Les deux restaurateurs se regardèrent, l'un rouge de honte, l'autre blême de reconnaissance, et le notaire ferma le testament.

Maurice HAMEL.

# Tous au Mur Dimanche !

L'Association Fraternelle des Anciens Combattants et des Amis de la Commune se rendra, à l'occasion de l'anniversaire de la Semaine Sanglante, au cimetière du Père-Lachaise, dimanche 29 mai, Rendez-vous à 14 h. 30, salle Lezcellent, boulevard Ménilmontant ;

A 5 heures, Réunion à 14 h. 30, salle de la Belle Polonoise, rue de la Galté.

Elle invite les organisations socialistes, sans distinction de nuances, à se joindre à elle pour rendre hommage et payer le tribut du souvenir aux trente-cinq mille citoyens exécutés sommairement pendant cette période sanglante.

Le président, ELIE MAY

Il est rappelé aux secrétaires de sections qui ne l'auraient pas fait déjà, qu'ils doivent :

1. Réunir extraordinairement leur section afin qu'elle désigne les hommes de confiance qui assureront le service d'ordre, au cours de la Manifestation. (Ces camarades sont conviés à se réunir demain, vendredi 27 mai, de 18 à 19 heures, au siège de la Fédération, 49, rue de Bretagne, où leur sera remise la carte qui les accredité).

# NOUVELLES INTERNATIONALES DERNIÈRE HEURE

## NE SOYONS PAS OPTIMISTES

### Il reste à régler le problème Haut-Silésien

Il semble que tout le problème haut-silésien soit réglé, parce que les collisions, signalées d'abord à grand fracas, ont cessé de se poursuivre sur l'Oder supérieur. Il n'en est rien, et ce problème subsiste intact.

D'abord en soi : la province contestée n'est pas encore attribuée ou délimitée. Les capitalistes allemands associés aux anglais, les capitalistes polonais associés aux français n'abandonnent nullement leurs revendications, et deux nationalismes singulièrement inflammables et reumuants sont à la disposition de ces deux combinaisons. L'Allemagne a fermé sa frontière, et la Pologne a reçu avis d'avoir à clôturer la sienne, mais la Haute-Silésie demeure un champ clos où des milliers de pangermanistes et de korfantystes sont en contact, tous prêts à s'entre-gérer.

Le problème ne s'est pas davantage modifié dans ses données internationales. Car il n'apparaît que comme une partie ou un aspect du problème allemand envisagé dans son ensemble. Et ici, les complications peuvent être multiples. Non seulement le capitalisme français est derrière le capitalisme polonais en Haute-Silésie, mais encore nos expansionnistes n'ont pas renoncé à infliger au Reich une humiliation diplomatique, politique, économique en lui retirant la Ruhr. Le moindre prétexte leur sera bon et, pour les juger, il suffit de se rappeler l'exploitation qu'ils ont voulu faire de l'entrée des corps francs dans le territoire plébiscitaire, dimanche dernier. Leurs visées impérialistes se heurtent au veto du gouvernement anglais qui est plus ou moins d'accord avec l'Italie et qui répuque à un affaiblissement supplémentaire de l'Allemagne.

C'est ainsi que la rupture des alliances a failli servir de la querelle silésienne. En un mot, celle-ci continue, quoique M. Briand l'ait traitée de secondaire, — à dominer de haut la politique européenne.

Le Daily Chronicle, organe du Premier britannique, écrit que tout malentendu est dissipé entre Paris et Londres. Nous saurons s'il aura eu raison, lorsqu'il s'agira de convoquer la conférence interalliée, qui délimitera les territoires haut-silésiens, et qu'on renvoie à la seconde semaine de juin. Déjà la participation de la Belgique, proposée par la France, rejetée par l'Angleterre, rallume la controverse.

Méfions-nous de tout optimisme excessif. Les gouvernements ont intérêt, pour des fins parfois mystérieuses et parfois trop claires, à multiplier les propos rassurants après les rumeurs alarmistes. Nous verrons renaitre le péril silésien dans toute son ampleur, car les capitalistes qui s'y livrent bataille n'ont pas dit leur dernier mot. Avant et après la conférence, de rudes alertes sont à redouter.

Paul LOUIS.

### L'Italie veut jouer un rôle conciliateur

Rome, 24 mai. On confirme, dans les cercles diplomatiques, que le comte Storza a remis aux Alliés des propositions visant à concilier les thèses anglaise et française relatives à la question de Haute-Silésie. On observe, toutefois, que les événements nouveaux qui se sont produits ne favorisent guère une solution, quelle qu'elle soit, car l'intervention militaire allemande a rendu plus grande encore la différence d'opinion entre la France et l'Angleterre. — (Radio.)

### La fermeture de la frontière

Berlin, 25 mai. — On mande de Haute-Silésie à la Gazette de Voss que l'effet de la fermeture de la frontière allemande par la police de strétz se fait déjà sentir. Le nombre des personnes voulant passer la frontière a diminué sensiblement. — (Havas.)

### La presse allemande et le discours de M. Briand

Berlin, 25 mai. — Le Vorwaerts critique avec véhémence le discours de M. Briand à la Haute-Silésie et déclare que M. Briand a gâché le bon effet que pouvait avoir en Allemagne ses paroles pour le gouvernement allemand, en procédant à des menaces en raison d'une éventualité incertaine.

Nous reconnaissons complètement, dit-il, le progrès que représente la reconnaissance par un gouvernement français d'intentions sincères chez un gouvernement allemand. Nous souhaitons à la France une Chambre qui désigne le président du conseil de la nécessité de la gagner à ses vues par des propos qui doivent paraître ici déplacés.

### La Gazette Générale de l'Allemagne écrit

On se rend compte en Allemagne, que toutes ces paroles qui peuvent être prononcées par un membre du gouvernement français, quel qu'il soit, ami ou hostile, ne sauraient nous illusionner sur ce fait que la France ne vise au fond à rien d'autre qu'à la destruction de l'Allemagne.

La Freiheit, socialiste indépendant, se félicite du discours de M. Briand « qui prouve combien la politique préconisée par les socialistes indépendants était juste et combien les tendances nationalistes antérieurement maîtresses en Allemagne, étaient désastreuses. L'acceptation de l'ultimatum a rendu l'atmosphère internationale plus respirable. Certes, l'avenir est encore sombre et incertain, mais il est maintenant possible de repousser dans des conditions plus favorables toute tentative nouvelle de politique de violence. Pour cela, il faut que la politique extérieure allemande soit réfléchie et surtout loyale. Son orientation vers la droite serait désastreuse tant au point de vue intérieur qu'extérieur. »

### Le cabinet du Reich et M. Rathenau

Berlin, 25 mai. — Le Lokal-Anzeiger croit savoir que M. Rathenau a refusé les deux portefeuilles des finances et de la reconstruction qui lui avaient été offerts. Il aurait fait dépendre son entrée dans le cabinet de trois conditions que le journal indique pas, et qui auraient été rejetées.

### La Rotte Fahne annonce, d'autre part,

que M. Rathenau aurait accepté la portefeuille de la reconstruction. Le Lokal-Anzeiger croit savoir que les chefs du parti démocrate ont fait plusieurs visites au chancelier pour lui exprimer le désir très vif de voir le parti populiste dans le gouvernement. Ils auraient invité le chancelier à prendre contact avec le parti populiste ce matin.

Le même journal déclare enfin que dans les milieux démocrates, on estime que les socialistes majoritaires auraient l'intention de recourir à la solution du Reichstag, si la coalition gouvernementale actuelle n'était pas assez forte.

### LES POLONAIS PRÉTENDENT QUE LA LUTTE CONTINUE

Varsovie, 25 mai. — D'après les dernières nouvelles reçues de Haute-Silésie, les hostilités entre les bandes allemandes et les insurgés n'ont pas encore cessé.

Hier, après avoir franchi l'Oder à Olza, les Allemands, appuyés par un train blindé, ont attaqué le bourg de Gorzyce, dont la prise devait leur assurer la possession du bassin de Rybnik avec les importantes mines de Annagrub. Ils se heurtèrent à une forte résistance des insurgés qui, après une lutte acharnée, les rejetèrent au delà de l'Oder.

Afin d'empêcher une nouvelle attaque allemande, les insurgés ont enlevé les rails sur le secteur Olza-Wodzislaw. — (Havas.)

### DANS L'INTERNATIONALE

#### Le Congrès de l'Internationale syndicale rouge

Moscou, 23 mai. — Dans les Ivestia, Steklov consacre son article au premier Congrès des Syndicats rouges fixé au 1er juillet.

Si la Troisième Internationale compte 3 millions de membres politiquement organisés, l'Internationale syndicale rouge en compte de 10 à 14 millions. Elle a perdu déjà une brèche fatale dans l'Internationale jaune d'Amsterdam. Le premier Congrès jouera un rôle essentiel dans le nouveau mouvement. Il renforcera la cohésion des masses ouvrières révolutionnaires et les arrachera définitivement à l'influence opportuniste. Il engagera la lutte efficace pour la libération du prolétariat.

Les deux Congrès de l'Internationale politique et syndicale fourniront au mouvement l'unité théorique et tactique. Prenant des décisions identiques, quoique dans les domaines différents, coordonnant l'action de toutes les organisations ouvrières internationales, ils élèveront le mouvement ouvrier à un degré supérieur et rapprocheront l'heure du succès. — (Rosta.)

#### Les délégués tchéco-slovaques au Congrès de Moscou

Prague, 25 mai. — 32 délégués communistes sont partis sous la conduite de Smeral, pour aller assister au Congrès de la III<sup>e</sup> Internationale. — (Havas.)

Prière à nos abonnés dont l'abonnement arrive à expiration, de nous adresser à qui nous avons adressé un mandat-carte de nous le renvoyer par retour du courrier, afin d'éviter des frais de recouvrement et un retard dans la réception du journal.

### Le Front unique du Proletariat Suisse

Genève, 20 mai. — (Par lettre de notre correspondant.) — Malgré six siècles de « démocratie », le prolétariat suisse n'est pas plus libre que le prolétariat français ou allemand. La réaction sévit en Suisse comme partout ailleurs. Les lois sclérotées que le conseil fédéral vient d'élaborer et qui seront soumises aux Chambres d'ici peu, en fournissent une preuve évidente. Le chômage augmente et l'on ne compte pas moins de 150.000 chômeurs.

Le jeune parti communiste suisse ne reste pas inactif devant cette situation. Le prolétariat suisse aura sous peu de grosses luttes à soutenir et le rôle de notre Parti est, en présence de ces luttes, d'organiser les masses.

#### La baisse des salaires

La baisse s'accuse chaque jour davantage et tend à devenir générale. La première fédération qui eut à en souffrir, ce fut la plus forte, celle de la métallurgie. Les gros métallurgistes décidèrent en avril dernier de baisser les salaires. La manœuvre patronale était évidente. Il s'agissait de « tomber » la plus importante fédération la première, et celle-ci vaincue, ce serait alors un jeu d'enfant que de venir à bout des autres.

Devant cette menace patronale, au lieu de répondre comme il convenait, par un refus pur et simple, la Fédération des ouvriers métallurgistes porta le conflit devant l'Office fédéral du travail.

Le Parti communiste, comprenant que le moment de l'action était venu, adressa une lettre ouverte à toutes les organisations ouvrières et en particulier à l'Union syndicale et au parti socialiste, pour les inviter à former le front unique du prolétariat suisse. La lettre prévoyait qu'une conférence des organisations qui adhèreraient au front unique se réunirait prochainement et l'ordre du jour comprenait : 1. Lutte contre la baisse des salaires ; 2. Lutte contre la réaction ; 3. La reprise des relations avec la Russie des Soviets.

A la tactique réformiste de laisser les fédérations ouvrières isolées devant leur patronat respectif et faire appel à un organisme de l'Etat bourgeois pour trancher les différends entre patrons et ouvriers, le Parti communiste opposa le principe de lutte de classes, l'organisation de tout le prolétariat en un front unique. L'Union syndicale suisse et le Parti socialiste refusèrent d'adhérer au front unique. Les conséquences de ce refus viennent de se faire cruellement sentir. L'Office fédéral du travail a fait aux parties en conflit les propositions suivantes :

- 1. Les allocations de renchérissement sont réduites de moitié, les majorations pour enfants, de tiers.
- 2. Les réductions partiront du premier jour de paye du mois de juin 1921.
- 3. Les parties ont jusqu'au 30 mai pour faire connaître par écrit, à l'Office fédéral du travail, si elles acceptent la proposition du dessus. En cas de rejet de part et d'autre, cette proposition serait nulle.

Les industriels ont accepté ces propositions et une conférence des « délégués » de la métallurgie — composée presque uniquement de secrétaires — vient elle-même de les accepter. Les sections de la fédération se prononcèrent à leur tour, cette semaine, sur la décision de cette conférence.

#### La Conférence d'Olten

Douze Unions ouvrières et sept fédérations ont répondu à l'appel du front unique et ont adhéré à la lettre du Parti communiste. Forte de cet appui, la centrale du P.C.S. convoqua dernièrement à Olten-Tribouch le congrès projeté.

Ces douze Unions ouvrières (parmi lesquelles celles de Bâle, Zurich et Genève), ces sept fédérations et le Parti communiste viennent de créer une organisation unie avec un comité mixte. Les délégués présents représentaient 85.000 membres. La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

- 1. Il sera constitué un comité provisoire.
- 2. Le comité aura pour tâche : a) De réunir le plus rapidement possible auprès des comités centraux et des cartels syndicaux, des signatures nécessaires en vue de la convocation d'un congrès syndical extraordinaire.
- b) De préparer moralement ce congrès en développant dans des réunions publiques de propagande la nécessité d'un front unique dans la lutte décisive engagée.
- c) D'agir afin que soit garanti, lors du congrès extraordinaire, l'exercice du droit de représentation directe des sections et des ouvriers.
- d) De mettre définitivement au point les revendications à formuler, d'étudier tous les moyens d'action et d'établir à l'intention du congrès les propositions adéquates.

Le comité nommé a adressé à toutes les organisations ouvrières une lettre leur demandant de faire discuter la question du front unique dans leur sein et d'adhérer à la proposition de convoquer un congrès de l'Union syndicale suisse.

Charles REBER.

### LA GUERRE D'IRLANDE

#### Le feu et les bombes à Dublin

Londres, 20 mai. — (Par téléphone de notre correspondant particulier.) — Depuis une heure et après-midi, les bureaux de la douane, à Dublin, sont en feu. Ce soir, l'incendie n'était pas encore éteint. Dublin est à nouveau en proie à la terreur.

C'est après-midi, un peu après une heure, des camions chargés de républicains armés arrivèrent devant la douane et s'en emparèrent. Des balles de coton furent aspergées de pétrole, ensuite le feu éclata en douze endroits à la fois. Les républicains déclarent avoir voulu brûler les papiers du gouvernement. Ils y ont réussi. Les employés furent autorisés à se sauver. Quelques temps après, les troupes et la police arrivèrent sur les lieux. Elles furent accueillies par des bombes. Les forces de la Couronne répondirent à coups de mitrailleuses. Une bataille s'ensuivit. Le nombre des morts est inconnu.

Actuellement le quartier de la douane est entouré de cordons de troupes. Le Liberty Hall, siège de l'Union irlandaise des ouvriers des transports, la plus importante organisation syndicale d'Irlande, qui se trouve à proximité de la douane, n'a pas été touché par l'incendie.

Les dégâts sont évalués jusqu'à présent à 1 million de livres. Cent arrestations ont été faites.

Dublin, 25 mai. — Les troupes avaient cerné le bâtiment des douanes avant que les sinn-feiners qui y avaient mis le feu eussent eu le temps de s'enfuir. Les sinn-feiners, pris comme dans une souricière dans le bâtiment en flammes, dirigèrent des fenêtres une violente fusillade contre les troupes, qui ripostèrent par un feu violent de mitrailleuses.

Sur ces entrefaites, trois sinn-feiners essayèrent de s'échapper en tirant des coups de fusils. Ils n'y réussirent pas. L'un fut tué et les deux autres blessés.

A ce moment, des flammes jaillissent du bâtiment, les employés des douanes, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses femmes, et qui, jusque-là, avaient été retenus par les sinn-feiners à l'intérieur du bâtiment, recurent la permission de se sauver. Ils sortirent en masses, levant les bras en l'air et agitant des mouchoirs blancs.

Des groupes de rebelles qui, à six fois différents, s'étaient glancés au dehors, furent abattus à coups de fusil ou faits prisonniers. Un seul d'entre eux put s'échapper.

Enfin, les troupes marchèrent à l'assaut du bâtiment embrasé. Les rebelles capturèrent alors. Le nombre des prisonniers est maintenant de 111. On croit qu'il y a eu des sinn-feiners brûlés vifs. — (Havas.)

#### Les pertes anglaises

Londres, 25 mai. — Les pertes de la police et de l'armée en Irlande, selon la réponse faite à une question qui lui était posée à la Chambre des communes, par le sous-secrétaire d'Etat pour l'Irlande, ont été, pendant les quatre mois se terminant le 30 avril dernier, les suivantes : Police, 109 tués et 224 blessés. Armée, 48 tués et 113 blessés. — (Havas.)

### UNE RUPTURE

#### La mission russe quitte l'Italie

Rome, 25 mai. — Worovsky et la mission russe partent aujourd'hui. L'accomplissement de leur tâche leur a été rendu impossible par la mauvaise volonté du gouvernement italien qui, non seulement n'a pas accordé au représentant de la Russie l'immunité diplomatique, mais ne l'a pas protégé contre les insultes des fascistes et violait le secret de la correspondance de Worovsky.

#### Une nouvelle offensive grecque

Constantinople, 25 mai. — On considère comme imminente une offensive grecque en Asie-Mineure. Tout le dispositif de bataille serait arrêté et le transport des troupes en direction d'Ouchak se ferait avec une grande fébrilité.

Cette offensive se produirait en direction de Kutayah, en même temps que se déclencherait une opération militaire du côté d'Afium-Karahissar.

Des opérations secondaires se poursuivraient également du côté d'Eski-Cheir.

#### BROUTCHOUX CONDAMNÉ

Lille, 25 mai. — Le militant socialiste révolutionnaire Benoit Broutchoux a été condamné par le tribunal correctionnel de Valenciennes à huit jours de prison pour rébellion envers un inspecteur de la police spéciale. — (L'Information.)

### AU PAYS DES SOVIETS

#### La Russie veut la paix intérieure et extérieure

Moscou, 23 mai. — La presse capitaliste continue à répandre toutes sortes de nouvelles mensongères sur les prétendues manœuvres des armées russes des frontières lettones et polonaises. Aucune manœuvre n'a lieu ni n'a été préparée dans les provinces occidentales de Russie ou en Ukraine. On peut également qualifier de mensongères les nouvelles sur de prétendues révoltes dans plusieurs provinces.

Les prétendues victoires d'insurgés en Ukraine et en Sibérie, ainsi que le soulèvement à Pétrograd et dans d'autres provinces du nord-ouest sont des inventions stupides et malveillantes.

Il n'existe point de forces insurrectionnelles en Russie, sauf de petites bandes insignifiantes qui s'enfuient au premier coup de fusil. La population paysanne est extrêmement hostile à ces bandes de brigands tout l'antéchristisme total n'est qu'une question de jours.

#### La Pologne belliqueuse

Riga, 22 mai. — Le parti de la guerre semble avoir la suprématie en Pologne. Les réactionnaires russes et les partisans de Petlioura sont aidés et encouragés par les autorités polonaises.

Des troupes de bandits réactionnaires font journellement des raids sur le territoire de la République des soviets.

La Pologne est devenue un foyer de conspiration et de banditisme alors que la Russie est entièrement pacifique.

Les organisations contre-révolutionnaires reçoivent à Varsovie tous les concours et tous les appuis.

En même temps qu'il renoue les relations diplomatiques avec la Russie, le gouvernement polonais se prépare à l'attaque.

En même temps la Pologne se dispose à attaquer la Lithuanie et la Lettonie. Les impérialistes polonais disent que Liban et Kovno doivent être données à la Pologne en compensation pour la Haute-Silésie. L'offensive polonaise contre la Lithuanie et la Lettonie est prête.

Le parti militaire polonais ayant rencontré l'opposition de l'Angleterre dans ses desseins sur la Haute-Silésie, veut se retourner vers l'est et déjà, par l'appui qu'il donne aux bandes réactionnaires russes qui passent chaque jour la frontière, il viole le traité de Riga.

#### Le Congrès des Syndicats russes

Moscou, 23 mai. — Dans les Ivestia, Larotski constate les travaux fructueux du congrès actuel des syndicats.

Ses trois mille délégués ont commencé leurs séances par une éclatante manifestation de solidarité prolétarienne internationale en adressant un appel enflammé aux mineurs d'Angleterre et à tous les ouvriers du monde.

Si les séances plénières portent surtout un caractère ainsi solennel, le travail productif se fait dans les commissions. Le but constant est de renforcer la puissance du prolétariat en ressuscitant la grande industrie. Intéresser chaque ouvrier aux progrès économiques, l'intéresser matériellement et moralement, voilà ce que recherchent les délégués. Toutes les autres mesures comme l'encouragement de la petite industrie visent également à ce but. Ce quatrième congrès préoccupé à ce point de la renaissance des forces productrices de la classe ouvrière, sera riche en conquêtes immenses et effectives. — (Rosta.)

#### La peste n'est pas en Russie

Moscou, 23 mai. — En réponse aux informations publiées dans la presse anglaise

### LA

#### vraie baisse

Après avoir sacrifié nos stocks, nous offrons directement au public des marchandises de qualité parfaite et nouvellement fabriquées à 50% au-dessous des prix actuels du détail.

Occasions avantageuses. Comparez! Avec nos

### TULLES

pour Rideaux dep. 1.20 le mètre pour Lingerie — 2.50 le mètre

vous pourrez établir de jolis vitrages unis à 6 francs la paire et d'élegantes pièces de lingerie fine à très bon marché. Envoyez-moi cette annonce avec votre adresse complète et très lisible ; vous recevrez échantillons gratuits par retour. Manufacture Française de Tulles unis et foulards 31, Rue d'Enghien, LYON - Rayon 12

et prétendant que la peste sévissait en Russie soviétique, le commissaire de l'hygiène publique Semachko publie le communiqué suivant :

En 1920 et 1921 il ne s'est pas produit en Russie soviétique, un seul cas de peste.

La peste qui s'était déclarée à la fin de 1920 en Mandchourie, après s'être répandue à travers les villes mandchouriennes, a pénétré dans le territoire de la République d'Extrême-Orient où on a enregistré 30 cas.

Grâce aux efforts réunis du commissariat de l'hygiène publique soviétique et du ministère de la santé publique de la République d'Extrême-Orient, la terrible épidémie a pu être enrayée et depuis le 15 mars il n'a été signalé aucun cas de peste dans la République d'Extrême-Orient.

Néanmoins la peste continue à sévir en Mandchourie d'où elle a atteint Vladivostok où 283 cas se sont produits jusqu'à la date du 11 mai.

Le 19 avril, le commissariat de l'hygiène publique en vue de combattre l'épidémie a proposé au gouvernement chinois de nommer une commission mixte composée de représentants de la Chine de la République d'Extrême-Orient et de la Russie soviétique qui prendrait les mesures sanitaires nécessaires.

Le gouvernement chinois n'a pas encore répondu à cette proposition. En attendant une quarantaine et des stations de gardes-frontières ont été établies au long de la frontière mandchourienne ainsi qu'en face la République d'Extrême-Orient et la Russie soviétique.

Des télégrammes reçus de Téhéran à la date du 10 mai annoncent que la peste bubonique a fait son apparition dans une région de Perse. La frontière fut immédiatement fermée entre le Turkestan et la Perse et toutes mesures de précautions prises.

### La crise minière anglaise

#### M. Lloyd George convoque une nouvelle conférence

Londres, 25 mai. — (Par téléphone de notre correspondant particulier.) — Sous la pression croissante des représentants de la grande industrie, le gouvernement a décidé de tenter un nouvel effort pour mettre fin à la crise provoquée par le lock-out des mineurs.

M. Lloyd George a appelé le Comité exécutif de la Fédération nationale des mineurs et les représentants de l'Association des propriétaires à une conférence qui se tiendra vendredi à midi au Board of Trade. La lettre de convocation a été reçue par la Fédération des mineurs cet après-midi, à 5 heures.

Quelle que soit la proposition qui sera faite, elle devra être examinée par le Comité Exécutif et elle ne pourra être acceptée qu'à la suite d'un referendum parmi les ouvriers mineurs.

#### Les dockers

Londres, 25 mai. — (Par téléphone de notre correspondant particulier.) — Les dockers de Glasgow ont décidé de reprendre le travail, à condition que tous les ouvriers soient réintégrés et que les briseurs de grève soient retirés. Les représentants de l'Union des dockers et des armateurs de Glasgow ont eu une réunion ce soir, après-midi pour discuter les conditions de la reprise du travail. Celui-ci ne reprendra que lorsqu'un accord sera intervenu. La grève des dockers de Glasgow a duré trois semaines.

Hoighdon, secrétaire général de l'Union écossaise des dockers a déclaré que « devant la désertion des autres unions il ne restait aux dockers d'autre alternative que la reprise du travail. La grève des dockers continue seulement à Aberdeen et à Londres. L'embargo n'a pas été observé dans tous les ports. »

La décision des dockers de Glasgow ne trahit pas un manque de courage de la part des ouvriers. Mais elle prouve une fois de plus la faillite de l'organisation centrale composée d'ailleurs des mêmes hommes, un soi-disant triple alliance.

Le Comité exécutif de la Fédération des transports est convoqué pour vendredi. Mais devant les hésitations et l'apatéisme qu'il n'a cessé de montrer depuis le début de la crise, on peut être certain qu'il ne fera qu'approuver la décision des dockers.

#### Les cheminots

Londres, 25 mai. — (Par téléphone de notre correspondant particulier.) — La situation pour les cheminots devient chaque jour plus critique. Bien que l'Union nationale ne prenne aucune mesure décisive en faveur de ses membres renvoyés.

Un télégramme au Daily Herald annonce que la Fédération des Mineurs de Tchéco-Slovaquie, réunie en conférence spéciale, a proclamé sa solidarité avec les mineurs et a déclaré être prête à prendre des mesures immédiates si elles sont proposées par le comité exécutif de l'Internationale des Mineurs.

FEUILLETON DU 26 MAI 1921

### Les Hommes accusent

par Andréas LATZKO

(Traduit de l'allemand par MAGDELEINE-MARX)

ÉDITÉ A MON GRAND COMPAGNONS HUMAIN ROMAIN ROLLAND

Vivos voco Mortuos plango. (J'en appelle aux vivants Je pleure les morts.)

#### TENUE DE CAMPAGNE

Assis sur son lit, les jambes pendantes et tout prêt pour sortir, Georges Gadsy regardait mélancoliquement l'espace du dehors. Un pâle ciel bleu dominait les sombres campagnes que la neige couvrait ; les hauts peupliers chauves alignés devant la caserne étaient remplis de pépiements, la brise qui soufflait par la fenêtre ouverte était si douce et si engourdissante qu'on eût pu croire que c'était le printemps et son dansant cortège qui passait devant la porte, et non pas la Noël aux noirs sapins et aux toits blancs.

C'était le dernier dimanche avant Noël, le « dimanche doré » comme on dit, à cause des magasins éblouissants, c'était la première fête du Christ depuis la guerre. Les monstrueux malheur n'avait pas encore

allongé son ombre jusqu'à l'arrière, ni contrainte, ni privation ne s'étaient encore appesanties sur ceux qui étaient restés à la maison, et si, en ces jours d'alignement, il n'y avait pas eu de chaises vides autour des tables familiales, on n'aurait pu apparaître saisis aucune raison de mélancolie. Une fièvre avait saisi l'Allemagne tout entière, une fièvre de gratitude.

Avec avidité, avec ivresse, on se jetait sur cette occasion de la Noël pour envoyer des paroles d'amour aux martyrs de Jābas ; le spectacle des rues donnait l'impression qu'on se pressait d'empaqueter, sans en laisser un seul, les trésors de l'Etat pour les offrir aux chers enfants-soldats, dignes des plus beaux cadeaux de la patrie.

Il n'y avait qu'aux environs de la caserne que cette frénésie générale, ce culte du soldat paraissait s'apaiser. Du petit poste de garde, du haut des fenêtres où ils se tenaient, les soldats regardaient passer les vagues de la foule, et ce n'était pas sans quelque amère jalousie qu'ils voyaient les paquets affluer, s'amoncèler et disparaître. Dans ce grand étalage aux défenseurs de la patrie, les plus stupides ressentiments ce qu'était la caserne, ce qu'elle avait fait d'eux. Que de fois, après une particulière « engeulade » de l'adjudant, entendait-on cette réflexion s'élever dans la chambrée : « Heureusement que la vieille ne se doute pas de la façon dont je me fais arranger : tu parles si ça lui enlèverait le goût du respect... » Et tout le monde de rire, mais, sous la raillerie, perçait une sourde rancune contre les dieux de la guerre, capables d'arracher les pères de famille du sol où ils sont enracinés, pour les envoyer se battre à la place de leurs fils !

C'est ainsi que Georges Gadsy se sentait écrasé, défiguré, mis au rang d'un simuleur, d'un misérable, d'un vaincu !... Neuf semaines, il venait de faire son calcul, il y avait exactement neuf semaines que le dur tréteau de fer sur lequel il était assis était devenu son « chez lui » ; en frissonnant, il comparait l'homme qui répondait à l'appel de son nom avec l'autre, celui qui était entré à la caserne rempli de volonté gaillarde et prêt, orgueilleusement, au sacrifice ! Qu'avaient-ils fait de lui ? Après avoir examiné les autres, les inférieurs, uniquement aux prises avec les traces journalières, comme s'ils ignoraient le combat gigantesque qui grondait, il regardait avec une dévorante envie chaque civil qui ne savait de la caserne que le dehors des murs, et se prenait d'une haine féroce pour ce satanique moulin qui broyait et broyait toute la fierté de l'âme, la volonté et toute la conscience !

Sur un soupir, il se leva, l'oreille au guet. Un calme lourd et solennel emplissait la bâtisse. La veille au soir, de longues files de permissionnaires s'étaient dirigés vers la gare, et les citadins seuls, qui n'avaient ni champs ni famille, demeurèrent à l'attache, comme des poullins récalcitrants. Voilà qu'il enviait les paysans ! A cet instant, il aurait volontiers troqué sa vie entière contre celle du premier d'entre eux, ne fût-ce que pour ne pas entendre la voix de l'adjudant pendant ces quelques jours.

Triste, écouré, les mains instinctivement en dehors, comme s'il avait eu peur de toucher à son propre corps, il arpentait la chambre d'un pas doloit, traînant... Le peintre en bâtiment qui occupait le lit voisin du sien, l'avait en quelque sorte contaminé avec son ignoble manière de parler : « La drotte son sale museau après nous » avait-il coutume de dire quand l'adjudant Stuff versait le flot de sa mauvaise humeur sur le bataillon. Il sem-

bla à Gadsy que cette image avait laissé en lui l'insupportable sensation de la souillure intérieure. Il ne pouvait pas s'empêcher de penser aux serviettes sales dont chacun pouvait se servir en passant. Son âme accusait pourtant réellement les traits de doigts de tous ses supérieurs ! Pendant les trente-trois ans qu'il avait vécu jusqu'alors, jamais son sentiment de l'honneur n'avait été aussi offensé qu'en ces brèves semaines. Pourquoi ? Parce que de sa propre impulsion, il s'était engagé dans l'armée ! A cause de cela ? — Oui, à cause de cela, il lui fallait maintenant se laisser injurier, dégrader, abaisser, humilier, maltraiter par des êtres bornés, vulgaires ! Folie ! Folie !

Furieux, il revint s'

ARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.) COMITÉ DIRECTEUR

Séance du mardi 24 mai 1921. Présents : Boyer, Cahin, Cartier, Amédée Dunos, Dondicq, Gourdeau, Georges Lvy, Rappoport, Daniel Renoult, Louis Sellier, Servantier, Souvarine, Treint, titulaires ; Bestel, Hattenberger, Lalouay, Palicot, Rebersat, suppléants.

ÉCOLE COMMUNISTE MARXISTE

Le 20 h. 30, cours de Ch. Rappoport. Les problèmes du prochain congrès (3<sup>e</sup>) International de Moscou.

Comité de l'Insigne des Soviets

Le Comité de l'Insigne se chargeant de la vente à son compte, les groupes de jeunes sont invités à ne pas continuer la vente. Vu les charges qui pèsent sur les groupes de jeunes, il est décidé de laisser le bénéfice de cette vente à l'Entente.

CHEZ LES COIFFEURS

Je fus cruellement déçu quand dimanche, pendant le cours de nos manifestations dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> arrondissements, contre les patrons qui ne veulent pas appliquer les huit heures (ou plutôt les 51 heures par semaine), de constater que la totalité des clients étaient des ouvriers.

Pénible constatation

Dans cette clientèle, il y a de nos bons camarades organisés qui, hier, ont fait appel à notre solidarité pour les aider dans leurs revendications, et qui aujourd'hui oublient que nous sommes des leurs !

CHEZ LES COMPTABLES

La chambre syndicale des comptables et employés aux écritures a tenu mardi soir, à la Bourse du Travail, une réunion spéciale concernant le personnel administratif des coopératives de la région parisienne.

Le mouvement patronal

L'assemblée annuelle de l'Union des Syndicats patronaux des Industries textiles. Les industriels textiles ont tenu avant-hier leur assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Carmichael.

L'Assemblée des présidents des Chambres de Commerce de France

L'Assemblée des présidents des chambres de commerce de France s'est réunie hier, à Paris, sous la présidence de M. Pascalis, président de la chambre de commerce de Paris.

Liquidation de la flotte d'Etat

Considérant que M. le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande a lui-même reconnu que l'exploitation de la flotte d'Etat coûtait au minimum 40 millions par mois ;

Le Congrès de l'Union départementale de Seine-et-Marne

Dimanche dernier, les syndicats de Seine-et-Marne tenaient leur congrès départemental, à Fontainebleau.

Une victoire minoritaire

Verdier, au nom des C. S. R., exposa la conception révolutionnaire et le fonctionnement du syndicalisme fédéraliste.

DANS L'ENSEIGNEMENT

La démission des Conseillers départementaux. Les délégués du personnel dans les Conseils départementaux de l'instruction publique continuent à protester contre les poursuites judiciaires et administratives et contre la caricature de persécution des traitements, en envoyant aux préfets.

LISEZ LA « VIE OUVRIÈRE » hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire

L'Internationale syndicale d'Amsterdam se prononce pour la scission

Au cours de sa dernière réunion, le Comité exécutif de l'Internationale syndicale d'Amsterdam, reprenant à son compte la fameuse motion Dumoulin sur l'exclusion des syndicats adhérents à l'Internationale de Moscou, a voté l'ordre du jour suivant :

U. S. T. I. C. A.

Le syndicat des agents de maîtrise et techniciens de l'industrie réuni le 20 mai dernier, en assemblée générale.

Promesses ministérielles

Le Comité d'action des régions dévastées chez le Président du Conseil. M. Basy, Dutilloy, Dotocade, Grisel, membres du bureau du Comité d'Action 0 des régions dévastées, auxquels s'étaient joints plusieurs parlementaires, ont été reçus ce matin à dix heures, par M. Briand, président du conseil des ministres.

FÊTES ET CONFÉRENCES

9<sup>e</sup> Section. — A 20 h. 30, rue de Courcelles, 4, salle du fond ; conférence publique et concours de chansons de la Tour du docteur Massot. « Science et Socialisme ». Les camarades sont priés d'amener des amis.

COMMUNICATIONS

Jeunesse Communiste de Neuilly-Plaisance. — Ce soir (Université populaire), 20 h. 30, à la mairie. « La lutte contre la mortalité infantile », par le docteur Volzin.

ORGANISATIONS CENTRALES

Jeunes Communistes de la Seine. — Tous les jeunes communistes auront à cœur d'être présents dimanche au Parc-Lachaise pour montrer que les persécution policières ne les affaiblissent et ne les découragent pas.

PARTI SOCIALISTE

19<sup>e</sup> Combat. — Les camarades sont priés d'être présents à la séance samedi 12, rue de Meaux, pour mesures à prendre.

U. D. G. (Section Egalitaire). — Une symphonie étant en formation, le Poyet fait appel aux volontaires qui voudraient venir renforcer le groupe.

LE MOUVEMENT SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

C. S. R. DES METROS ET NORD-SUD. Des camarades du Métro et du Nord-Sud se sont réunis et ont entendu un exposé sur la situation et le but des C. S. R. Des réunions éducatives auront lieu. La propagande sera intensifiée.

CONVOICATIONS

C. S. R. DES TRANSPORTS EN COMMUN. — A 20 h. 30, 11<sup>e</sup> rue de Valenciennes, 11, salle du Tambour, place de la Bastille, 10 ; Réunion de la Commission exécutive. Les membres de la Commission sont priés d'être exacts, vu l'importance de l'ordre du jour.

ORGANISATIONS CENTRALES

C. G. T. — 20 h. 30, rue Lafayette, 211 ; Commission administrative. FÉDÉRATION NATIONALE DES JEUNESSES SOCIALISTES. — 20 h. 30, au siège Comité national. Sont convoqués : Auclair, David, Doriot, Gey, Heilbruyck, Hugel, Galliard, Labarthe, Laporte, Leclercq, Lesclapart, Lévêque, Provost, Ullé, Léry, J.-L. Desbarat, Jeanne Deschamps, Marais, Mazard, Soiaire, Wild, suppléants.

PARTI SOCIALISTE

5<sup>e</sup> JARDIN DES PLANTES. — 20 h. 30, rue Gracile, 11 ; Comité exécutif du groupe ; et à 21 h. 30, Causerie par Amédée Dunos ; 6<sup>e</sup> SECTION. — 20 h. 30, rue du Vieux-Colombier, n° 3 ; Causerie par Boylle.

FÉDÉRATION DE SEINE-ET-OISE

ATHIS-MONS. — Maison du Peuple, réunion ; Elections municipales. CHARENTAIS. — 20 h. 30, à la mairie ; Réunion extraordinaire. DEUIL. — 20 h. 30, salle Guichard, à Deuil ; Réunion électorale.

SYNDICATS

BIJOU. — 18 h. 30 ; Conseil. BOUILLONS. — 15 heures, rue Richelieu, 88 ; Comité. CHARPENTIERS EN FER. — 20 h. 30, au siège. CHAUSAURE. — Les camarades travaillant dans les maisons des 1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> arrondissements sont priés de venir assister à la réunion de dimanche d'hui, à 18 h. 30, rue Boyer, 22. Affaire urgente.

FAITES VOS ACHATS aux Grands Magasins de L'AMEUBLEMENT MODERNE

154, B<sup>is</sup> MAGENTA, PARIS. Chambre Louis XVI | Salle à manger 2 portes moyes, 1215 chaises longues 1190 FR. 1050 FR.

PROGRAMME DES SPECTACLES DU JEUDI 26 MAI

Opéra. — Relache. Opéra-Comique. — 13 h. 30, Mignon ; 20 h. 15, Ariane et Barbe-Bleue. Comédie-Française. — 13 h. 30, La Fille de l'Étranger ; 20 h. 15, Cléopâtre.

PETITES ANNONCES

Divers. Taxi Mors, 10 HP. Land, Burel, 6 r. Cardinet, Mach. à coudre, nve dep. 300. Occ. Singer dep. 150. Exp. prov. Ouvr. dim. Aronov, 19, dt Temple.

COMITE REGIONAL DE LA SEINE Pour l'anniversaire de la Somme sanglante

Ann de commémorer les morts de la Semaine Sanglante, la Commission d'athlétisme a décidé de rapporter au dimanche 5 juin le criterium d'athlétisme. Les engagements seront reçus par Béchère, rue Richat, 57, Paris, accompagnés du droit d'engagement : 1 franc par coureur ; 1 fr. 50 pour les coureurs participants à plusieurs épreuves, jusqu'à lundi 30 mai, et clos mardi 31 mai, à la réunion de la Commission d'athlétisme, rue de Bretagne, 6.

UN GRAND INTERCLUB CYCLISTE Saint-Germain - Sotteville-Rouen

Nos camarades des Cheminots organisent pour le 5 juin prochain un grand interclub cycliste qui se courra sur le parcours de Saint-Germain à Sotteville-Rouen.

ICI ET LA

Le Championnat du monde de l'Union PeDESTRE. Dimanche prochain aura lieu au Stade Pershing, le Championnat du monde des 10 milles (16 kil. 093), devant une foule de spectateurs, le départ de l'Écosse Mac Rae et Léon de Nys.

VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire. Instantanément, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs, les os et tout l'organisme en général.

LIT FER « L'INTERNATIONAL »

centré avec sommier métallique, matelas, traversin et 2 oreillers plume. 175 fr. 20% de remise à tout acheteur apportant l'Humanité.

ACCORDEONS

Viols, Mandolines, Phonographes et tous instruments de musique. Réparation, accessoires, méthodes, chansons, monologues, librairie, N'achetez rien ailleurs sans demander nos tarifs envoyés franco contre 1 fr. 50.

N. STEIN

238 bis, faubourg Saint-Antoine. VENDS SES MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ. CHAMBRE LOUIS XVI, 2 portes moyes, bronzes, 1.300 fr. SALLE A MANGER, 2 portes moyes, 4.200 fr. LIT FER CENTRÉ, 2 personnes, 245 fr.

LES THEATRES

THEATRE DES ARTS. — La dernière représentation de la comédie nouvelle de M. de Noailles, Le Pègre, aura lieu irrévocablement le 31 mai ; Le Remous, l'œuvre nouvelle de M. Henri Béchère, devant passer le mercredi 1<sup>er</sup> juin en répétition générale. La matinée de dimanche sera supprimée pour les dernières répétitions de cette pièce.

FAITES VOS ACHATS aux Grands Magasins de L'AMEUBLEMENT MODERNE

154, B<sup>is</sup> MAGENTA, PARIS. Chambre Louis XVI | Salle à manger 2 portes moyes, 1215 chaises longues 1190 FR. 1050 FR.

AUTOMOBILES

40 Camions (toutes marques), 18 Touristes (Cadillac, Dodge), 2 Motocycles (Harley). Exposition à PARIS (Champ de Mars), à partir du 2 juin. Adjudication le 9 juillet.

FEDERATION SPORTIVE DU TRAVAIL

COMITE REGIONAL DE LA SEINE Pour l'anniversaire de la Somme sanglante. AVIS AUX CLUBS. Ann de commémorer les morts de la Semaine Sanglante, la Commission d'athlétisme a décidé de rapporter au dimanche 5 juin le criterium d'athlétisme.

UN GRAND INTERCLUB CYCLISTE Saint-Germain - Sotteville-Rouen

Nos camarades des Cheminots organisent pour le 5 juin prochain un grand interclub cycliste qui se courra sur le parcours de Saint-Germain à Sotteville-Rouen.

ICI ET LA

Le Championnat du monde de l'Union PeDESTRE. Dimanche prochain aura lieu au Stade Pershing, le Championnat du monde des 10 milles (16 kil. 093), devant une foule de spectateurs, le départ de l'Écosse Mac Rae et Léon de Nys.

VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire. Instantanément, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs, les os et tout l'organisme en général.

LIT FER « L'INTERNATIONAL »

centré avec sommier métallique, matelas, traversin et 2 oreillers plume. 175 fr. 20% de remise à tout acheteur apportant l'Humanité.

ACCORDEONS

Viols, Mandolines, Phonographes et tous instruments de musique. Réparation, accessoires, méthodes, chansons, monologues, librairie, N'achetez rien ailleurs sans demander nos tarifs envoyés franco contre 1 fr. 50.

N. STEIN

238 bis, faubourg Saint-Antoine. VENDS SES MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ. CHAMBRE LOUIS XVI, 2 portes moyes, bronzes, 1.300 fr. SALLE A MANGER, 2 portes moyes, 4.200 fr. LIT FER CENTRÉ, 2 personnes, 245 fr.

LES THEATRES

THEATRE DES ARTS. — La dernière représentation de la comédie nouvelle de M. de Noailles, Le Pègre, aura lieu irrévocablement le 31 mai ; Le Remous, l'œuvre nouvelle de M. Henri Béchère, devant passer le mercredi 1<sup>er</sup> juin en répétition générale. La matinée de dimanche sera supprimée pour les dernières répétitions de cette pièce.

FAITES VOS ACHATS aux Grands Magasins de L'AMEUBLEMENT MODERNE

154, B<sup>is</sup> MAGENTA, PARIS. Chambre Louis XVI | Salle à manger 2 portes moyes, 1215 chaises longues 1190 FR. 1050 FR.

AUTOMOBILES

40 Camions (toutes marques), 18 Touristes (Cadillac, Dodge), 2 Motocycles (Harley). Exposition à PARIS (Champ de Mars), à partir du 2 juin. Adjudication le 9 juillet.